

Audit patrimonial

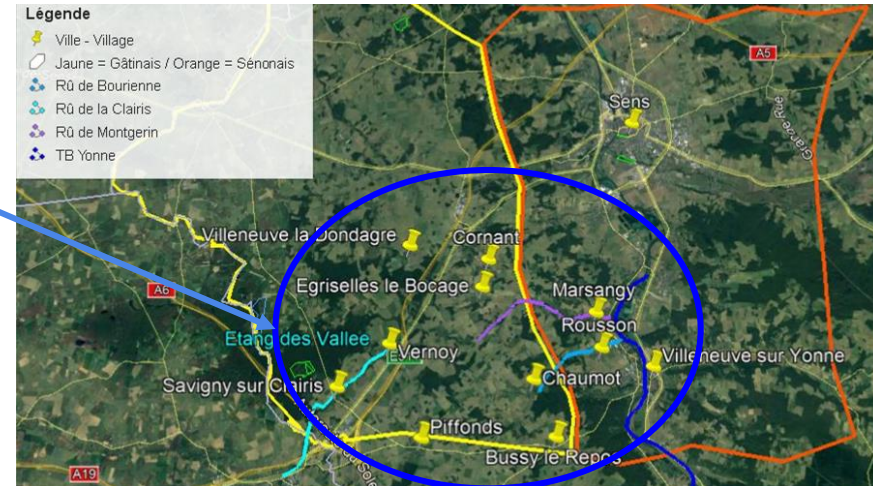
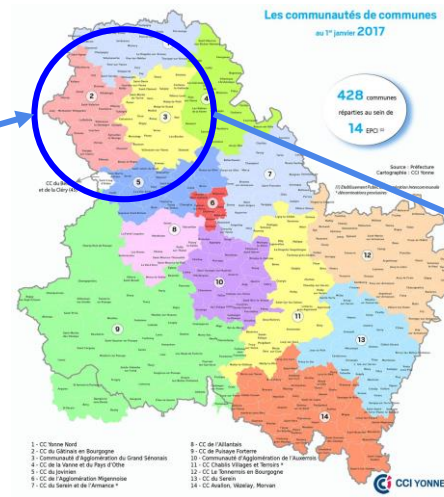
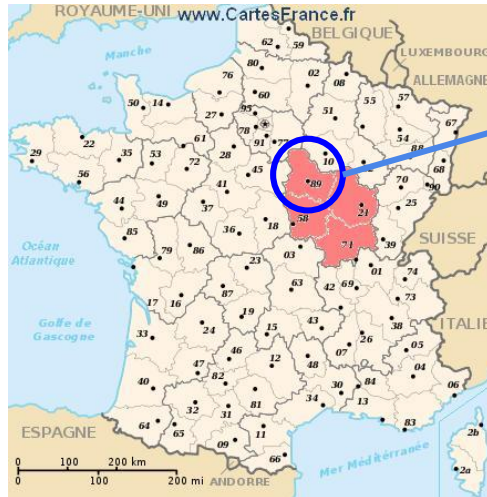
Comment les activités menées sur le territoire peuvent-elles évoluer ensemble pour obtenir un résultat favorable à la fois aux enjeux environnementaux et aux acteurs du territoire ?

24 août 2018 - Rousson

Présentation de l'audit patrimonial : but

→ **Le commanditaire : Le Ruban Vert, association pour la biodiversité dans le corridor Othe/Gâtinais**

- Dans le cadre d'un projet de 'recherche-action' sur ce corridor : Thèse (encadrée par Nathalie Frascaria).
 - Nécessité d'avoir un aperçu précis du territoire (situation, problématiques, acteurs, évolutions).
- ⇒ Audit patrimonial confié à Tristan Bonnec, étudiant agronome en 2nde année à AgroParisTech

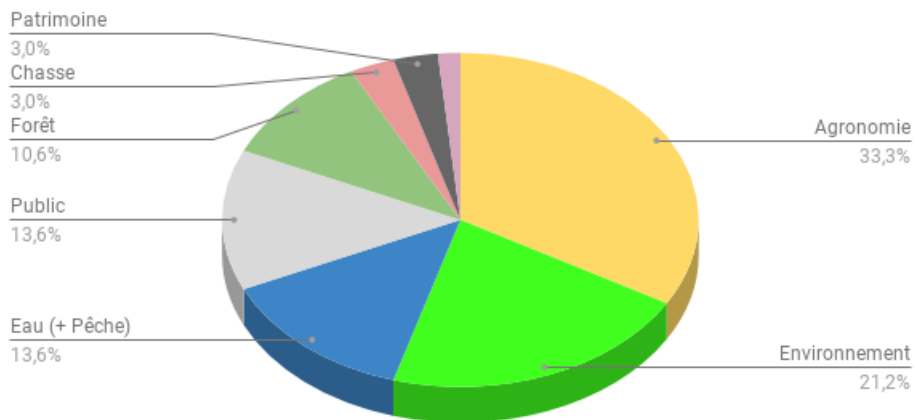


Présentation de l'audit patrimonial : démarches

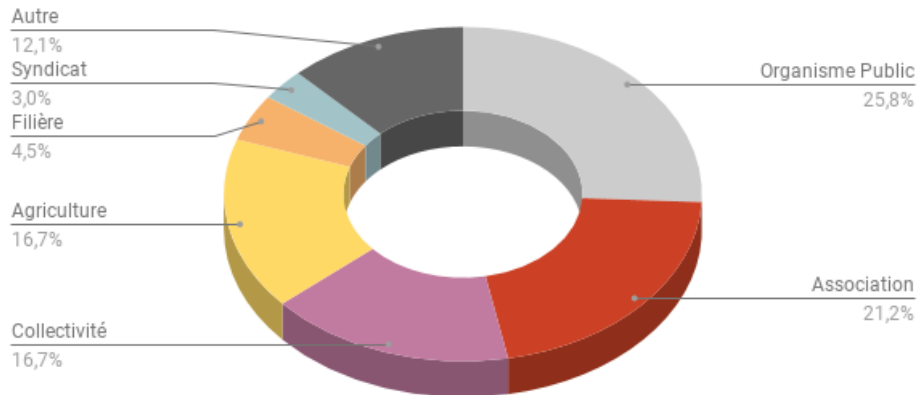
→ **Principe d'un audit patrimonial** : Démarche d'écoute active des acteurs en situation complexe, à haut niveau d'interaction

- Rencontre du plus grand nombre d'acteurs du territoire (67), comme panel des acteurs du territoire.

Domaine d'avis des audités



Types de structure audités



Présentation de l'audit patrimonial : démarches

- Un questionnaire qui est le même pour tous, selon une **grille IDPA** :
 1. **Identification** de la situation sur le territoire (qualités, acteurs, problématiques)
 2. **Diagnostic** des actions engagées pour répondre à la problématique,
 3. **Prospective** (tendances d'évolution possibles)
 4. Propositions d'**Actions** émises par la personne auditée

⇒ **La présente restitution suivra le plan de la grille IDPA**
- Et selon une déontologie :
 - ★ Les entretiens sont **libres** et **volontaires**, chacune des personnes auditées est informée du libellé de la question ainsi que du nom du commanditaire.
 - ★ L'auditeur garantit la **confidentialité** des propos.
 - ★ L'expertise recueillie n'engage ni le commanditaire, ni l'auditeur, ni la personne auditée dans une obligation d'agir
 - ★ L'auditeur engage **sa responsabilité personnelle** dans la rédaction des documents de restitution.
 - ★ La **diffusion** de ces documents est du ressort du seul commanditaire.

Aujourd'hui : Présentation du résultat

→ L'objectif de cette séance de restitution est **la recherche avec les personnes auditées de la meilleure intégration possible, de toutes les dimensions du problème et de l'action à mener**, pour en améliorer, ainsi, la fiabilité et la légitimité.

⇒ Après la présentation des résultats, chaque personne auditée sera invitée à les qualifier, si nécessaire, et le présent document pourra être complété.

AVERTISSEMENT :

- Le contenu de cette présentation est uniquement issu des propos tenus par les personnes auditées.
- Cependant j'souhaité donner mon avis et dans ce cas, cela est signalé explicitement dans le titre de la diapo.

PLAN GENERAL

I - Identification

II - Diagnostic des Actions

III - Prospective

IV - Proposition d'Actions

PLAN GENERAL

I - Identification

II - Diagnostic des Actions

III - Prospective

IV - Proposition d'Actions

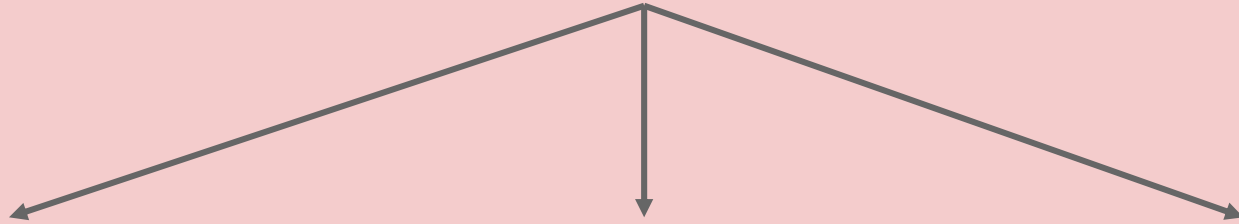
IDENTIFICATION

- 1) Caractéristiques du territoire
- 2) Distinction d'entités géographiques
- 3) Acteurs concernés
- 4) Problèmes vécus
- 5) Le problème des problèmes

Comment les activités menées sur le territoire peuvent-elles évoluer ensemble pour obtenir un résultat favorable à la fois aux enjeux environnementaux et aux acteurs du territoire ?

(1)

Caractéristiques du territoire

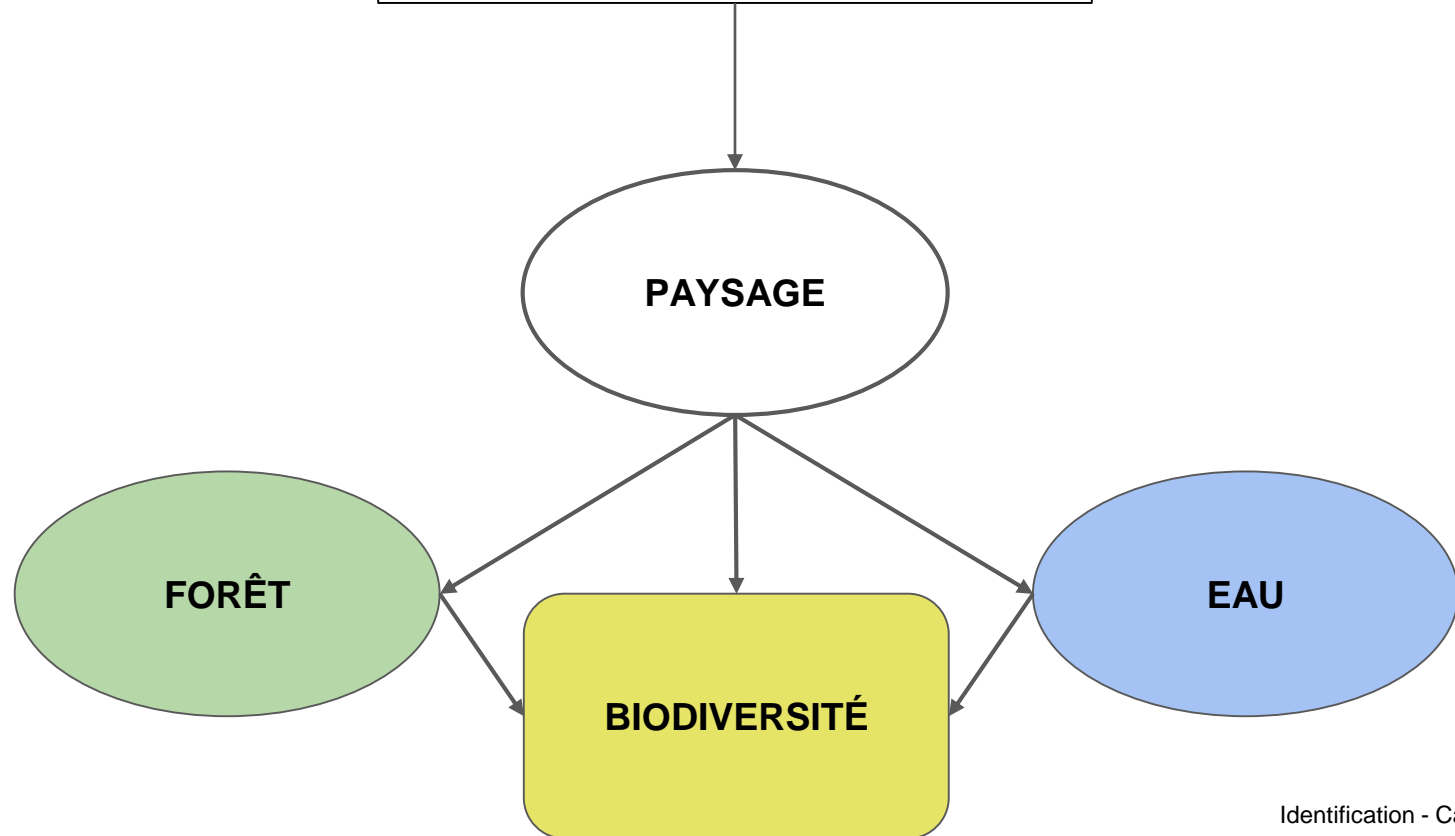


Un territoire naturel

Un territoire agricole

Le dynamisme du territoire

Un territoire naturel



Un paysage observé diversifié ...

→ Un paysage rural diversifié, entre agriculture et nature :

- La plus grande surface est occupée par des **terrains agricoles**.
- Alternance entre plateaux et vallées.
- Présence d'éléments naturels : **zones forestières** / **zones humides** / **cours d'eau** / **pelouses calcaires** / **bosquets** / **haies** / ...

→ *‘Une particularité, c’est que nos yeux sont barrés par du bois à l’horizon. On a toujours une surface boisée à moins de 1km d’où on se trouve’.*

- Sol riche en minéraux, entre **crayeux** et **argilo-limoneux**, avec présence parfois de silex à l’affleurement.

... mais dont la **diversité** a relativement diminué depuis plusieurs années

→ **Historiquement, on retrouvait plus d'éléments naturels et agricoles** : haies - bosquets - prairies - vignes - ect... En cause, le développement agricole et l'expansion urbaine

⇒ Une **diminution de la diversité paysagère** qui est notable pour la plupart.

→ **Mais nous ne sommes pas dans le cas de figure de la Beauce gâtinaise** : *'[...] où il n'y plus rien d'autre que de la culture sous forme de parcelles énormes'*.

⇒ Une situation qui est donc à **relativiser** par rapport à d'autres territoires.

Un territoire entre deux bassins, avec de nombreux **cours d'eau** et des zones humides

→ **Une alimentation du Loing (Ouest) et de l'Yonne (Est) :**

- Betz, le Corru et la Clairis = Affluents et sous affluent du **Loing**.
- Forte influence de la rivière de l'**Yonne**, et de ses affluents = Montgerin, Rû de Bourienne
⇒ Paysage vallonné, impacts économiques.

→ **Des cours d'eau principalement non domaniaux (donc privés), ayant connu des aménagements, tout en gardant un caractère naturel.**

→ **Présence de quelques zones humides, mais inconnues du plus grand nombre.**

Des enjeux autour de l'eau : entre **qualité** et **risques**

→ **Un enjeu sur la qualité de l'eau face aux nombreuses zones de captages d'eau :**

- **6 captages d'eau** pour la consommation locale.
- Sol **calcaire perméable**, laissant entrer facilement les pollution diffuses.
- Présence de **AAC/BAC** [Piffonds et Vernoy] + Présence de **captages prioritaires** [Vernoy, Egriselles le Bocage (traitement au charbon actif)].
 - ⇒ Rûs **plus ou moins préservés** (Rû de Bourienne en bon état écologique).
- Captages d'eau pour **la consommation parisienne** sur la rive Est de l'Yonne, gérés par les Eaux de la Ville de Paris.

→ **Risque = Des inondations plus nombreuses dans le secteur** : On distingue 2 types d'inondations, des débordements/crue [2017] ou des ruissellements [2016/2018].

→ **Un petit nombre note l'importance de cet enjeu pour l'activité de pêche**

Un espace forestier présent, morcelé et faiblement exploité

→ **2 grands massifs forestiers publics** : Forêt d'Othe et Forêt du Legs Thenard.

→ **Mais principalement une forêt morcelée en petits parcelles privées** : Petites parcelles d'environ 2 ha, gérées par des propriétaires privés, oubliant parfois leur droits et devoirs.

→ **Une forêt faiblement exploitée et mise en valeur, par rapport au reste de la région** :

- Bois = Ancienne richesse de l'Yonne, notamment pour le bâti.
- **Forêt du Legs Thenard** = Exploitation collégiale, dont les revenus de la production sont à destination des enfants orphelins.
- Transformation du bois en **bois de chauffe** ou en **bois d'oeuvre** [parquets, meubles, tonneaux,...].
- Mais la **filière bois est très peu développée localement** : Un achat local de bois favorisé, mais qui n'est pas toujours possible. Diminution du nombre d'entrepreneurs forestiers, mais aussi de scieries. Absence d'ateliers 1ère transformation. Les acheteurs sont locaux, mais revendent le bois à l'extérieur (probablement en Chine ou en Italie).
- Un petit nombre note l'importance de la forêt pour l'activité de **chasse**.

Un territoire accueillant une riche biodiversité

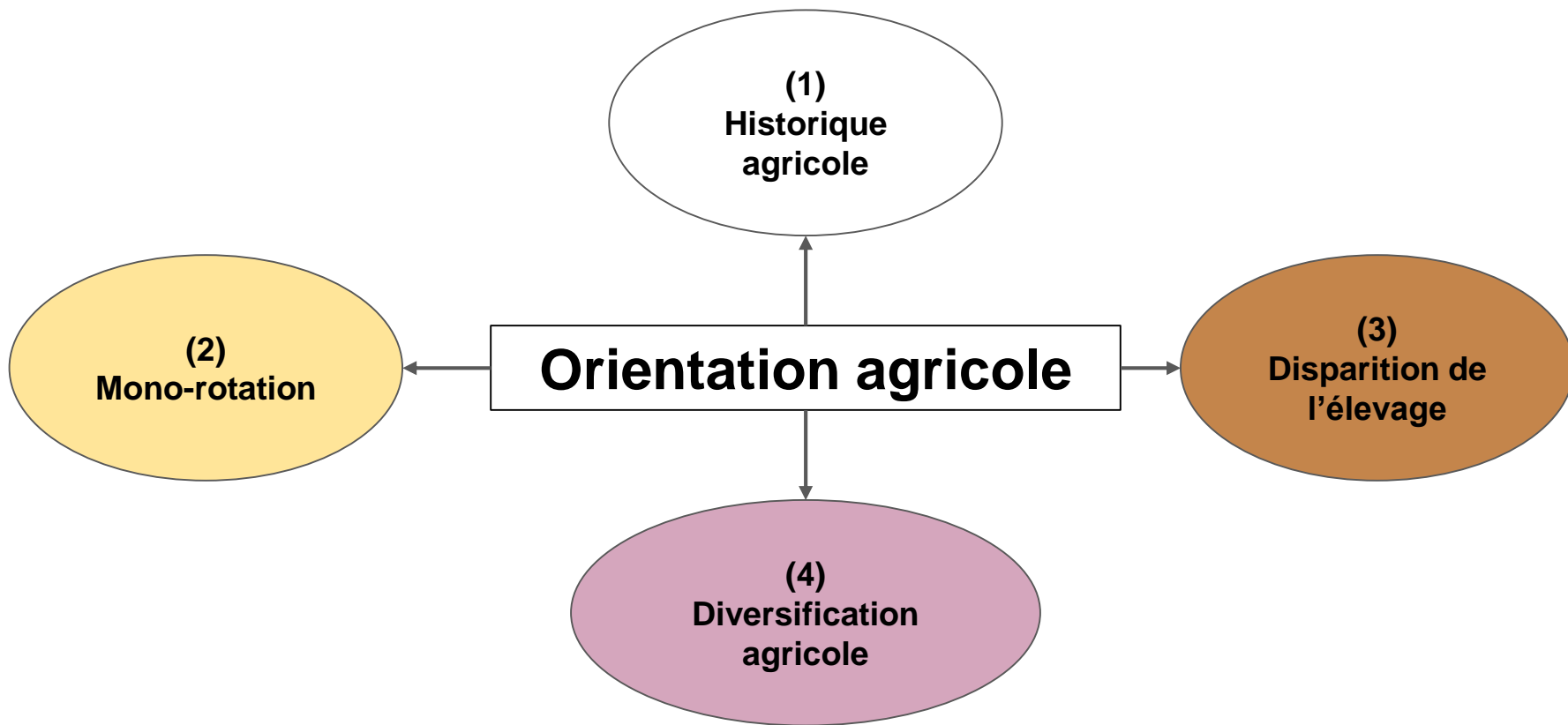
→ Une **forêt** avec de nombreuses espèces floristiques et faunistiques :

- Forêt principalement en **futaie régulière**, avec des essences héliophiles **feuillus** [chêne, charme, merisier, frêne].
- Présence aussi de quelques **résineux**.
- **Taux de reboisement** au dessus de la moyenne nationale.
- Abrite **petits** et **gros gibiers**, ainsi que des **insectes** [ex. Refuge de chauve souris dans la forêt d'Othe].

→ Selon certains, des **cours d'eau** et des **zones humides riches en biodiversité** : Entre 20 et 25 espèces de poissons dans l'Yonne. *'On n'est pas sur du très bon, ni du très mauvais'*.

→ Des **pelouses calcicoles** qui assurent une **biodiversité quasi méditerranéenne** : Espèces capables de vivre en milieu sec (orchidées, anémones pulsatiles, faune en lien).

⇒ *'On a beaucoup perdu en biodiversité, mais il reste des choses. C'est plus un territoire à préserver qu'à restaurer'*.



Un territoire à l'empreinte agricole mouvante

→ Un territoire anciennement diversifié ... :

- Présence de **haies et de bosquets**, délimitant des **vergers**. |
- Activité de **polyculture élevage laitier** dominante, avec de nombreuses prairies.
- Une **activité viticole** anciennement riche sur les coteaux calcaires

→ ... **mais ayant connu des changements de pratiques** :

- Le **phyloxéra**, puis le **mildiou** (année 50), marquent l'**abandon des vignobles**.
- **Remembrement** et **mécanisation** dans les années 60 ⇒ Disparition de ces éléments (**banalisation agricole**).

Une production tournée vers une 'monoculture' céréalière/oléagineuse ...

→ Pour tous, l'agriculture 'conventionnelle' domine l'espace avec 1 unique rotation :

- **Rotation Blé-Orge-Colza** sur la plus grande partie des parcelles agricoles. |
- **Systeme intensif.**
- Deux raisons expliquent ces points :
 1. Le systeme agricole des années 70 a poussé à la production céréalière là où on le pouvait.
 2. Fort potentiel agronomique avec les limons présents |

⇒ Un territoire agricole d'openfields.

→ Une augmentation des surfaces agricoles unitaires pour une diminution du nombre d'actifs agricoles.

- Une **installation** de nouveaux actifs très faible / Une **transmission** moindre, et principalement **familiale**.

... au détriment de l'élevage

→ **Une disparition de l'élevage laitier** : *'Quand je vois une vache dans le Sénonais, je la prends en photo'*.

- **Rentabilité** qui fait défaut au métier d'éleveur : Le travail est quotidien, 24h/24h, 7j/7j, pourtant ils ne gagnent pas suffisamment aujourd'hui pour subvenir à leurs besoins [faible rapport salaire/travail].

⇒ On préfère se lancer uniquement dans la culture et **abandonner l'élevage**.

⇒ **Une fermeture du paysage** (disparition des prairies, des pelouses calcicoles, reboisement).

Mais un effort actuel du monde agricole noté par certains

→ **Les tentatives de diversification sont présentes**, anecdotiques pour certains, notables pour d'autres :

- Les agriculteurs tentent de **nouvelles cultures** [sarrasin, chanvre, pois, féverole, avoine, ...].
- **Apiculture** de qualité et de tradition dans le Gâtinais.

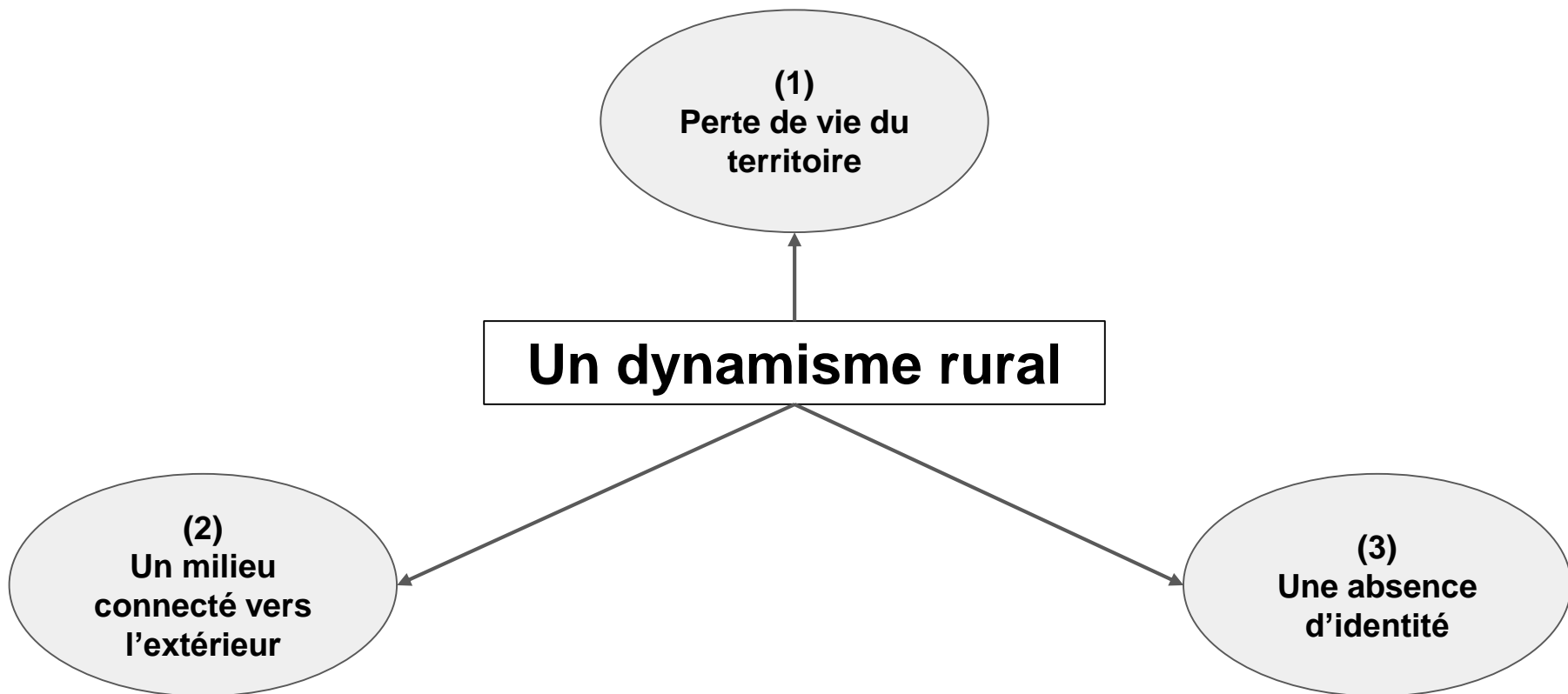
→ **L'agriculture est de plus de plus raisonnée chez certains** : Une utilisation eau et de produits phyto réfléchie, etc...

→ **On constate d'ailleurs une installation de pratiques bio** :

- Initiatives bio chez les **plus jeunes** (ex. Maraîchage bio par E. Gradaive, céréalier bio par L. Faynot).
- Selon certains, **la demande locale en bio augmente** et n'est pas comblée par des produits locaux.

⇒ Une partie des audités pensent que **le bio n'est pas assez développé** sur le territoire, alors que selon certains audités, le département a **le plus fort taux de conversion au bio** de la région.

→ **Une réflexion sur l'installation de méthaniseurs (valorisation des déchets)** : Un projet en réflexion à Piffonds, pour une valorisation des déchets de l'exploitation agricole (petite structure).



Un territoire rural perdant de sa vie

→ **Un territoire rural ne présentant pas l'entière des services** : Disparition des **petits commerces**.

→ **Pour certains, une vie associative faible** : *'C'est comme une zone un peu vide'*. Quelques uns remarquent une **absence de communication**, notamment entre les villages. Pourtant on note aussi l'existence de **bar associatifs** (Bar Ouf Café à Collomier).

→ **Un territoire vu comme une zone dortoir des territoires voisins, dont Paris** :

- **Installation des Franciliens** sur le territoire pour des raisons financières (foncier moins cher) et de qualité de vie, mais travaillant toujours en IdF. On observe un **fort mitage urbain**.

→ Cela est notamment permis par les **infrastructures de transport** mises en place.

Un territoire **connecté** aux grands axes de communication

→ Les **infrastructures de transport** sont nombreuses et permettent de relier ce territoire aux autres :

- De **grands axes routiers** qui desservent les grandes villes voisines (A6, A19, A5).
- **Trafic ferroviaire** avec les gares de Sens et de Villeneuve sur Yonne.
- **Trafic fluvial** sur l'Yonne, notamment avec le port de Gron, rejoignant la Seine, mais bien moins utilisé qu'auparavant.

→ **Carrefour stratégique pour l'installation d'activités industrielles**, et donc un retour économique :

- Installation récente d'une **zone logistique** à Savigny sur Clairis, assurant 400 emplois pourvus par les locaux, et toujours en recherche de nouveaux actifs.
- **Centre de pièces détachées** [Renault] vers Villeroy / **Zone de traitement et de stockage du lait** [Eurial] à Jouy.
- Toutefois, les **petites entreprises et l'artisanat** sont très peu développés, voire inexistantes pour certains.

→ Un **tourisme pourtant très peu développé** : Repose sur le **caractère naturel du territoire** (randonnées, tourisme d'eau). Les **infrastructures d'hébergement** sont peu présentes (pas d'hôtel, quelques chambres d'hôtes), et la zone souffre de la **concurrence avec la forêt de Fontainebleau** plus proche de Paris. Elle constitue une **étape intermédiaire** pour descendre vers le Sud (arrêt de 1 ou 2 jours), notamment pour des touristes hollandais.

Beaucoup évoquent une **absence d'identité** du territoire

→ **Un territoire entre Bourgogne Franche Comté et Paris, qui ne sait pas où se placer :**

- Loin des centres de décisions de **BFC** (Dijon, Besançon).
- Dépendant économiquement de la **région IdF**, sans faire partie de la 'couronne élargie'.
- '*L'Yonne est faite du reste des autres voisins*' [Champagne Crayeuse, Gâtinais, Pays d'Othe, Morvan, Bassin Parisien].

⇒ **Le territoire n'a pas d'identité propre qu'il peut revendiquer.**

→ **Certains ont tenu à faire remarquer une montée de l'idéologie extrémiste sur le territoire.**

(2)

Les entités géographiques

Différentes échelles identifiées par les acteurs sur la question environnementale

- Le **territoire** délimité par l'étude
- Les **communautés de communes**
- Le **département**
- La **région** Bourgogne Franche Comté
- La **France** : Échelle du cadre législatif environnemental.
- L'**Europe** : Sièges des décisions politiques, notamment au niveau de la PAC.
- Certains notent le **monde agricole**, et les **bassins versants** comme échelles à prendre en compte.

Un territoire local au paysage diversifié, et à l'agriculture homogène

→ **Un paysage diversifié ... :**

- Présence de **vallées calcaires à l'Est**, au niveau de l'Yonne, en comparaison aux **plateaux limoneux à l'Ouest**.
- Une **activité industrielle développée à l'Ouest** du fait du réseau autoroutier, en comparaison avec un **territoire rural à l'Est**.

→ **... mais à l'agriculture homogène** : On retrouve partout cette rotation triennale.

⇒ Pour la plupart, **les problématiques sont les mêmes sur tout le territoire local.**



■ Pentes supérieures à 10%

Réseau hydrographique

 Réseau hydrographique

Registre parcellaire graphique (RPG) 2016

- Blé tendre
- Maïs grain et ensilage
- Orge
- Autres céréales
- Colza
- Tournesol
- Autre oléagineux
- Protéagineux



Échelle 1 : 68 220
0 1000 m



Des intercommunalités aux influences différentes

→ **La communauté de communes du Gâtinais** : Constituée d'un ensemble de 26 communes rurales, sans émergence de communes phares. On se trouve plutôt dans un territoire de nantis, sans problèmes sociaux pour certains.

→ **La communauté d'agglomération du Grand Sénonais** : Les petites communes membres font face à l'hégémonie de Sens. On y est plus en prise avec des problèmes d'emploi et de pauvreté.

⇒ Toutefois, **les problématiques environnementales y restent les mêmes**.

Le département de l'Yonne, influencé par ses voisins

- Au **Nord-Ouest**, influence du Gâtinais : Présence de grandes cultures céréalières en openfields, avec de forts rendements.
- Au **Nord**, influence parisienne.
- Au **Nord-Est**, influence des vignobles de Champagne Crayeuse.
- Au **Sud**, influence du Morvan et des vignobles Mâconnais.
- Au **Sud-Est**, influence du Pays d'Othe.



L'échelle des bassins versants

→ Certains distinguent des enjeux 'eaux superficielles' différents selon le bassin :

- **Enjeu biodiversité** sur le bassin de l'Yonne notamment du fait de la réserve biologique qu'il constitue, à préserver.
- **Enjeu qualité** de l'eau sur le bassin du Loing, à corriger, mais aussi le bassin de l'Yonne, à préserver.

L'échelle de la région

→ Le territoire est éloigné des centres de décisions, et **la région s'intéresse très peu à ce territoire**, du moins ne le connaît que très vaguement, voire pas du tout.

(3)

Acteurs concernés

Les acteurs concernés cités par les audits

Agriculteurs

- Coopératives/Négoces agricoles
- CA et JA
- Syndicats agricoles
- Filières agricoles
- Banques
- Safer
- Associations agricoles
- Organismes de recherche

AGRICULTURE

- Propriétaire
- Pêcheur et la FDPPMA
- Syndicats des eaux
- SIVOM
- IER
- Agence de l'Eau
- Agence régionale de la Santé
- Intercommunalités
- Eaux de la Ville de Paris
- Voies Navigables de France

GENERAL

Particulier / Habitant

- Communes et élus locaux
- Intercommunalités
- PETR Nord Yonne
- Département Yonne et Région BFC
- Etat et Europe
- DRAAF / DREAL
- Associations environnementales & Co
- Formation (Ecoles, MFR)
- Autres : EDF / SNCF / APRR / Commerces et Industries

EAU

FORÊT

- Propriétaire
- Gestionnaire
- CRPF et ONF
- Entreprises d'exploitations
- Entreprise de transformation
- Safer

Pour tous, des agriculteurs au centre de la problématique

→ Les agriculteurs sont inscrits dans leur territoire :

- Ils **occupent de la plus grande partie du territoire**, permettant de valoriser celui-ci et de l'entretenir.
- Pour certains, ils représentent $\frac{3}{4}$ des élus au sein des mairies, et ont donc **une forte influence politique**.

→ Ils sont responsables d'une partie des problèmes vécus :

- Remembrement à l'origine de la **perte des éléments bocagers**.
- Utilisation de produits chimiques **polluants** impactant la biodiversité voire la santé.
⇒ Beaucoup notent que *'les agriculteurs sont responsables mais pas coupables'*.

→ Mais ils subissent aussi la problématique :

- Ce sont les **1ers utilisateurs de l'eau et du sol**.
- Nécessité de conservation d'**auxiliaires de culture** (abeilles, prédateurs de ravageurs).
- Ils subissent **les aléas climatiques**, plus fréquents et violents.

Les habitants comme 1er concernés

→ **Le territoire en question correspond à leur territoire de vie.**

→ **Ils sont responsables aussi des désordres observés aujourd'hui :**

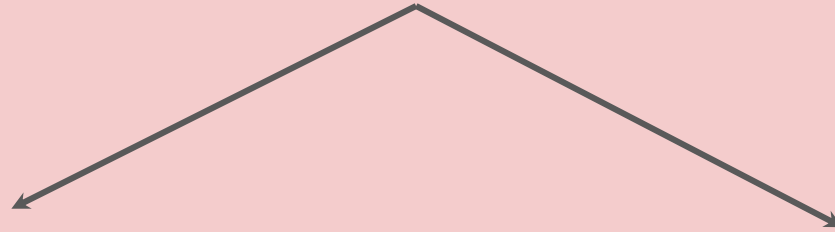
- Les habitants **recherchent du “propre”**, notion s’opposant à la nature (produits chimiques).

→ **Des problèmes environnementaux qu’ils subissent par ailleurs :**

- **Conséquences sanitaires** : Maladies dues aux pollutions dans l’air ou dans l’eau.
- **Conséquences économiques** : Ils subissent les inondations.

(4)

Problèmes vécus



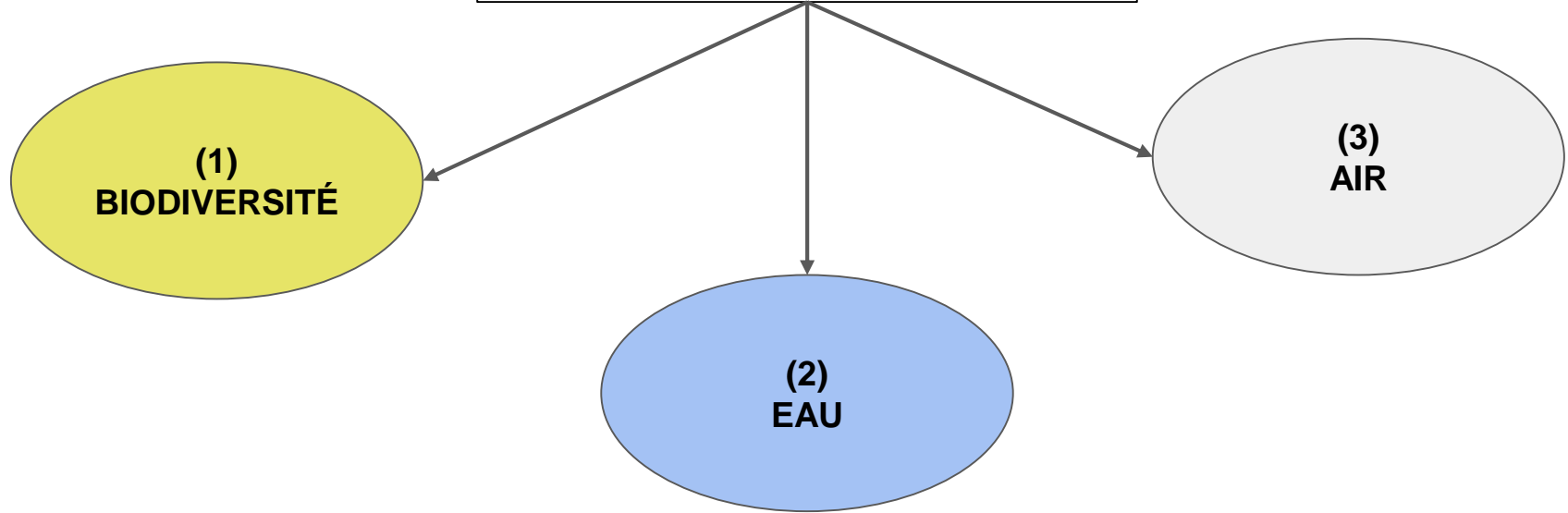
**Des problèmes environnementaux
impactant le territoire**

**Une gestion complexe
des problèmes**

Certains notent une absence de problèmes sur le territoire

- Pour certains, **ils n'y a pas de problèmes environnementaux sur le territoire.**
- Pour d'autres, **il y a des problèmes, mais qui sont similaires à ceux vécus nationalement, voire internationalement.**

Problèmes environnementaux



Un impact négatif de l'agriculture sur la biodiversité

→ **Une banalisation du paysage agricole défavorable à la diversité biologique :**

- Une mécanisation qui a imposé des **destructions d'éléments naturels** (haies, bosquets, zones humides), ayant 3 impacts :
 - Une **perte de diversité paysagère**.
 - Une **destruction des habitats**.
 - Une **rupture de la continuité écologique**.
- Une **disparition des prairies (pelouses calcaires)** par un arrêt de l'élevage, avec ses espèces inféodées, d'influence méditerranéenne.
- Une rotation unique :
 - **Diminution de la richesse du sol**.
 - **Absence de sources nutritives diverses** sur toute l'année → *'Au 15 juillet, plus rien n'est en fleur'*.
 - Une utilisation de produits phytosanitaires **intoxiquant les espèces**.

⇒ Une érosion de la biodiversité qui touche **toute la chaîne alimentaire**.

⇒ **L'apiculture connaît des problèmes de qualité et de pertes.**

Mais un monde agricole qui n'est pas seul responsable

- **Un bétonnage, caractérisé comme ‘massif’ par la plupart, néfaste à la biodiversité** : Un développement d'axes routiers, de zones industrielles et un mitage s'imposant sur les **espaces naturels** et rompant les **continuités écologiques**.
- **Une utilisation de produits chimiques par d'autres acteurs** : Par les particuliers, dans les communes, et autres entreprises (SNCF...).
- **Une gestion des espaces naturels parfois mal pensée** :
 - Aménagement des cours d'eau entraînant une **discontinuité écologique** (moulin), ainsi que des **modifications des propriétés physiques du cours d'eau** (T°, débit, oxygénation,...), impactant la biodiversité.

(1) Une mauvaise qualité des eaux due aux pollutions

→ Une qualité des eaux caractérisée comme mauvaise, voire très mauvaise par la plupart :

- Parfois, les **taux en produits chimiques** dépassent les seuils réglementaires.
- Beaucoup de fermetures de captages dues aux pollutions aux alentours.

→ Pour le plus grand nombre, le monde agricole est au centre de cette problématique :

- Produits chimiques anciennements et/ou actuellement utilisés.
- Disparition de l'élevage qui accroît la pollution par absence de **bandes tampons** que constituent les prairies.
- De même, la disparition d'éléments bocagers accroît le ruissellement des polluants.

(2) Une mauvaise qualité des eaux dues aux pollutions

→ **Mais certains notent tout de même la responsabilité d'autres acteurs sur cette problématique :**

- **Les polluants** que l'on retrouve dans l'eau sont **utilisés par d'autres acteurs** (communes, particuliers, SNCF).
- Un petit nombre affirment que les pollutions viennent principalement des **autoroutes** (goudrons, hydrocarbures, essences, etc...).
- Sont parfois mis en cause **les industriels** (Renaud, Senoble, FM Logistic).

- Un **aménagement des cours d'eau** passé qui a aussi son impact sur la qualité de l'eau : Les cours d'eau ne peuvent plus déborder, du fait de l'abruptissement, empêchant l'eau d'aller sur les côtés, entraînant donc un charriage les éléments polluants.

Un risque d'inondation intensifié

→ **Un aléa climatique augmentant avec le réchauffement climatique** : Les pluies torrentielles sont plus violentes sur ce territoire.

→ **Des aménagements des cours d'eau à l'origine d'une augmentation de vulnérabilité face aux inondations** :

- Recalibrage des cours d'eau et rupture de la couche d'armure dans le but d'améliorer l'écoulement, et donc d'éviter les inondations.
- ➔ **Cela a eu l'effet inverse** : entraînant une incision et un abruptissement des cours d'eau, augmentant par la suite la vitesse des écoulements et diminuant la rétention d'eau dans certaines zones humides.

⇒ **Augmentation de la vulnérabilité face aux inondations.**

→ **Une vulnérabilité augmentée par le bétonnage et l'activité agricole** :

- Le **bétonnage** (urbanisme, industriel, route...) rend les surface imperméables et planes, limitant l'infiltration et accélérant le ruissellement.
- Une grande partie de l'année, **les terrains agricoles sont nus**, accélérant le ruissellement. L'**absence d'éléments bocagers** empêche un blocage de ce ruissellement.

Une mauvaise gestion des ressources en eau

→ **Quelques uns dénoncent des prélèvements d'eau parfois trop importants ...** : Au niveau de Vernoy et Savigny sur Clairis, avec une faible restitution du débit par la suite (**impact sur la vie biologique**).

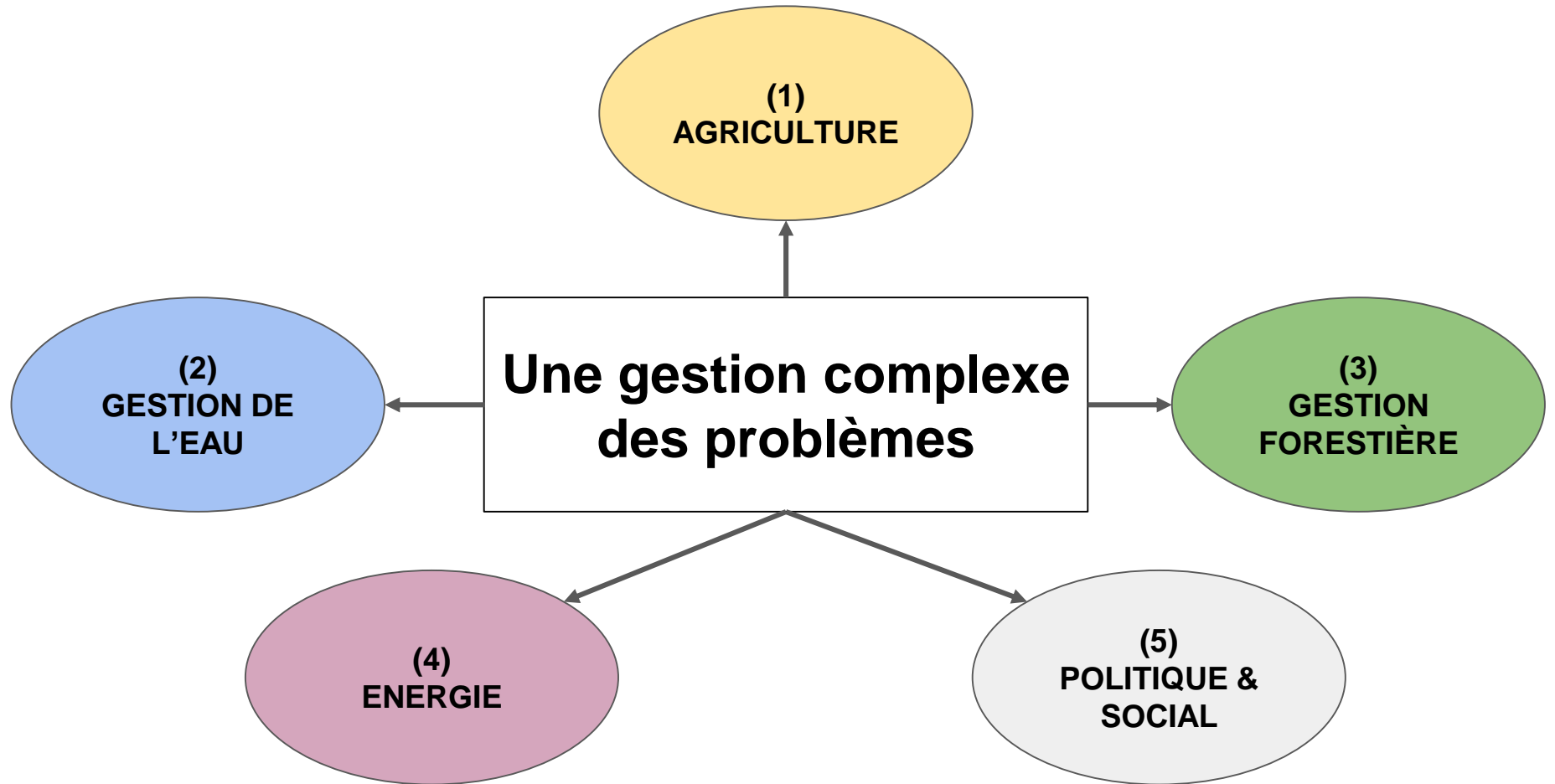
→ **... en particulier par les agriculteurs :**

- Des **cultures de maïs** qui demandent un apport en eau excessif.
- Alors que d'autres zones humides ont subi un drainage dans les années 60-70.

Une qualité de l'air impactée par les pollutions

→ Certains évoquent une qualité de l'air impactée par les pollutions agricoles et industrielles :

- Des mesures montrent une **présence de perturbateurs endocriniens** dans l'air, similaire aux produits phytosanitaires. Les médecins observent plus de **réactions allergiques** et de maladies comme le **cancer**.
⇒ *'Un oncologue m'a dit "L'agriculture, c'est mon fonds de commerce"'*.
- La plateforme logistique de Savigny aurait été classée SEVESO seuil bas.
- La circulation entraîne une forte émission de CO₂, et autres polluants.



→ **On note qu'aujourd'hui l'agriculture intensive arrive au bout d'un système** : On observe une résistance aux herbicides et insecticides du fait de l'**absence de diversification dans les rotations**. *‘On sent qu'on est arrivés à un plafond depuis plusieurs années’*.

Une diversification agricole compliquée

→ **Un éloignement des filières et des services concernés par la diversification** :

- Ex. Absence de vétérinaire à 35 km à la ronde / Absence d'entreprises ramassant le chanvre.
- *‘On a plein d'arguments pour lui dire que ce n'est pas le meilleur système, mais clairement si on n'a pas de cultures à lui proposer qu'il puisse valoriser, on ne le fera pas bouger’*.

→ **Une complexité du métier d'éleveur, ne permettant pas d'engager de conversion en polyculture élevage** :

- Vu comme un **cercle vicieux** par certains : (-) d'éleveurs ↔ (-) de services (récolte du lait, vétérinaires, inséminateurs).

Une filière bio qui n'est pas assez développée et soutenue

→ **Certains dénoncent un système agricole qui pousse au rendement** : *‘Les agriculteurs restent en conventionnelle juste par peur, c’est uniquement psychologique. Ils ont la trouille de ne pas faire du rendement’.*

→ **Une filière bio qui n'est pas assez développée sur le territoire** : Ex. Absence de silo bio chez le Négocier Soufflet.

→ **Un manque de soutien financier et d'outils durables à la conversion en bio** :

- Le bio est aidé par des **subventions PAC** pour la conversion, mais pas pour l'installation.
- Certains notent que **les banques** ont peur de suivre de tels projets.
- L'**aide à la conversion** est **trop courte** (5 ans).
- Beaucoup dénoncent une **concurrence déloyale** du bio étranger face au bio français.

→ **Certains évoquent un manque de connaissances sur la filière bio, et ses normes.**

Des agriculteurs constamment pointés du doigt ...

→ **Une pression sociale mise sur le dos des agriculteurs, responsables mais pourtant pas uniques :**

- Des **médias** présentant les agriculteurs comme des ‘empoisonneurs’.
- Accusation du monde agricole de ne faire aucun effort, et de ne penser qu’au rendement : *‘Ils pensent qu’on est trop bête et qu’on travaille juste pour gagner de l’argent’*.

⇒ Cela crée des **tensions** et une **absence de confiance** entre les consommateurs et les agriculteurs : *‘Il y a un mois, il y a un mec qui m’a fait un doigt quand j’étais dans mon champ’*.

- Mais les **actions positives ne sont pas mises en valeur** : *‘On fait plus de reportages avec les trains qui arrivent en retard que ceux qui arrivent en avance’*.
- Beaucoup s’accordent à dire que **le monde agricole communique très mal** sur leurs problèmes.

... à qui l'on impose un changement trop rapide

→ Certains notent une attente sociétale exagérée envers l'agriculture :

- L'échéance temporelle mise en place par la société est compliquée à respecter.
- Les attentes sont parfois exagérées : *'On veut nous emmener dans une agriculture ringardiste, nous remettre avec des chevaux... Pour eux, la modernité c'est l'ancien temps'*.

→ Des normes environnementales, injustifiées, vues comme une obligation :

- Notamment sur l'**administratif** à fournir, le **suivi de traçabilité**, etc ...
- Certains dénoncent un **manque d'explication des directives** mises en place.
- Des agriculteurs mis au pied du mur **sans solution viable** (Ex. Gaucho interdit pour les semis en Sept 2018, entraînant une utilisation d'autres produits).

Une diminution du nombre d'actifs agricoles pour une augmentation des surfaces

- **Un métier complexe, peu attractif, qui connaît aujourd'hui un problème d'installation et de transmission :** *'Vous savez ce qu'elle m'a dit ma femme ? Qu'elle espérait que nos enfants ne fassent pas ce métier'.*
- **Moins d'actifs pour de plus grandes parcelles agricoles :** Donc moins de temps à consacrer aux parcelles, et donc moins de temps pour réfléchir à une gestion plus raisonnée.

Un débat agricole qui empêche les avancées

- **Une absence de leader pour la cause environnementale au sein du monde agricole.**
- **Certains dénoncent un noyau réfractaire qui ralentit le débat** (BSHV).

Une gestion des eaux compliquée du fait des nombreux acteurs

- **Des cours d'eau privés, parfois mal aménagés** : Certains aménagent leur cours d'eau en le canalisant. Cela déplace le problème chez le voisin en y augmentant la quantité d'eau.
- **Interrégionalité des cours d'eau sur le territoire, frein à la réglementation** : L'Yonne et le Loiret n'ont pas les mêmes politiques autour de l'eau. On suit donc celle qui est la moins restrictive dans un principe de 'faire comme son voisin'.
- **Une absence de connaissances sur le sujet, du fait d'un système multi-acteurs complexe.**
- **Un syndicat des rivières qui n'existait pas auparavant sur le territoire.**

Un petit nombre notent quelques problèmes forestiers

→ **Une gestion forestière rendue compliquée par le morcelage de la forêt** : Les parcelles de moins de 2ha ne sont pas soumises aux lois de gestion forestière.

→ **Quelques uns soulignent le fait que c'est un milieu où chacun agit à sa guise** (particulier, randonneurs, chasseurs, etc ...).

→ **Un problème de surdensité faunistique nuisible à l'exploitation forestière** : Destruction des jeunes pousses par le gros gibier (Cerf, chevreuil), ne permettant pas d'assurer un renouvellement forestier. La solution envisagée n'est pas raisonnée: clôturer les bois, entraînant une concentration pire du gibier dans les autres secteurs.

→ **Une gestion forestière qui est critiquée, dite comme 'industrielle'** : Il y a beaucoup d'amalgames sur la coupe.

→ **Une filière bois locale peu présente pour certains, et compliquée à développer** :

- Transformation du bois **trop chère** en France ⇒ Transformation à l'étranger.
- Les métiers liés au bois sont **très peu rémunérés** pour certains.
- Du fait du petit parcellaire, il n'y a **pas d'infrastructures** permettant de développer une filière locale.

De nouvelles énergies qui font débat

→ Une installation d'éoliennes, peu évoquée, mais qui fait débat :

- **Pro-éolien** → Énergie renouvelable qui peut être implantée de façon raisonnée.
- **Anti-éolien** → Impacts sur la biodiversité (notamment les oiseaux et chauves souris) et le paysage.

→ Une installation de projets de méthanisation, comme activité économique et environnementale :

- Un **investissement** conséquent (2 millions d'euros pour une unité individuelle) et un **projet fastidieux** qui demande beaucoup de temps : Il faut une exploitation financièrement correcte pour le mettre en place ...
- Des **nuisances** visuelles, mais surtout odorantes.
- Un **risque d'explosion** selon certains.
- Un **manque de connaissances** pour d'autres.



Une absence de connaissance sur la question environnementale

- **Une notion du beau qui s'oppose à l'environnement** : Le **propre** s'oppose au **caractère naturel** (ex. fauche tardive). Certains évoquent notamment les attentes des **néo-ruraux** qui ne connaissent pas la vie à la campagne → *‘Quand on voit les procédures qui sont lancées quand il y a le coq qui chante le matin...’*.
- **Un manque de connaissance dans le domaine de l'eau** : On ne sait pas qui est en charge des cours d'eau, et on ne connaît pas les raisons des inondations.
- **Mais aussi un manque de connaissance du rôle de la chasse et de la gestion forestière** : Les chasseurs et les gestionnaires forestiers font face à des accusations d'**irrespect de la biodiversité**, alors qu'ils ont un rôle de gestionnaire de cette biodiversité.
- **Certains notent une absence de personnes réellement qualifiées dans le domaine environnemental.**

Pour beaucoup, il y a un manque d'intérêt

- Des **élus locaux** qui n'ont pas de vision d'avenir et peu d'ambitions pour le territoire.
- Des **riverains** qui sont là pour *'dormir et manger, avec un espace extérieur fermé par des grillages'*.
- Un manque d'intérêt du **monde agricole**.
- Des **politiques**, à toutes les échelles (députés Yonne qui ont voté contre ou se sont abstenus sur l'interdiction du glyphosate).

Un discours écologique virulent qui bloque les avancées

→ **Certains évoquent un discours d'opposition des associations environnementales :**

- Notamment contre les chasseurs, les gestionnaires forestiers, et le monde agricole.
- *'Les gens ne se rendent pas compte que ce sont des propriétés publiques. Ils ne comprennent pas que c'est une activité économique, qu'il faut réfléchir autrement.'*

→ **Une pédanterie du discours écologique :** *'On a l'impression que la question environnementale ne peut être la possession que des intellectuels, des bobos parisiens'.*

→ **Des a priori nombreux sur ce monde écolo.**

Une absence d'identité qui empêche une réponse

- **Un territoire qui ne sait pas où se placer et donc par qui être soutenu.**
- **Une création d'intercommunalités qui privent d'un droit de parole les plus petites communes :** Sens domine les discussions par son hégémonie.
- **Une montée de l'extrémisme, par peur des changements actuels.**

(5)

Le problème des problèmes

Pour quelques uns, des actions passées dont les conséquences ne s'expriment qu'aujourd'hui

- **Agriculture des années 70.**
- **Aménagement des cours d'eau.**
- **Manque d'intérêt des anciennes classes politiques** pour la question environnementale.

Pour certains, il y a une absence d'intérêt

- Une absence d'intérêt des **citoyens**, des **élus** et parfois des **agriculteurs**.
- Une **absence** d'outils efficaces / d'éléments déclencheurs / de personnes réellement qualifiées.
- Un **repli de la population sur soi-même** face aux problèmes sociaux vécus.

⇒ Une **absence d'adhésion** des acteurs locaux, ne permettant pas un projet de territoire.

Pour certains, les méthodes utilisées ne sont pas les bonnes

Pour d'autres, le problème échappe à l'échelle du territoire

- **Des politiques nationales et européennes qui ne permettent pas une réponse environnementale.**
- **Une industrie agricole qui impose le système intensif actuel.**

Enfin, certains ne veulent pas identifier un problème principal

*‘Le problème est beaucoup plus complexe, **il est global. Tout est un ensemble.** On va aller droit dans le mur si on prend problème par problème’.*

PLAN GENERAL

I - Identification

II - Diagnostic des Actions

III - Prospective

IV - Proposition d'Actions

DIAGNOSTIC

- 1) Les acteurs actifs et les actions mises en place
- 2) Le fonctionnement du système d'acteurs actuel
- 3) Evaluation globale des actions

Comment les activités menées sur le territoire peuvent-elles évoluer ensemble pour obtenir un résultat favorable à la fois aux enjeux environnementaux et aux acteurs du territoire ?

(1)

Les acteurs actifs et les actions mises en place

Avertissement

L'ensemble des actions qui suivent peut ne pas être exhaustif. Seules sont mentionnées celles citées par les acteurs audités.

Pour certains, les acteurs actifs ne sont pas identifiables

→ **Pour beaucoup, il n'y a pas connaissance de ces actions.**

→ **Pour d'autres, il n'y a pas d'action ayant lieu sur le territoire.**

Pour certains, des agriculteurs actifs

→ **Un respect des normes par le plus grand nombre** : Ex. Bandes enherbées au niveau des cours d'eau
⇒ Mais ces normes sont vécues comme une **obligation**.

→ **Des pratiques plus raisonnées sur le territoire** :

- Essais de **nouvelles cultures** au sein des rotations, avec succès ou échecs.
- Utilisation d'**outils d'aide à la décision** pour traiter (cuvettes à insectes).
- Une installation de **jachères fleuries** ou de **cultures mellifères** pour assurer une ressource alimentaire aux abeilles.
- Certains se lancent dans de **nouveaux fonctionnements agricoles** (semis sous couvert) ou même dans le **bio**.

⇒ **Mais des pratiques qui restent souvent nocives** (glyphosate).

→ **ÉVALUATION** : **Prise de conscience** des agriculteurs : *'On n'a jamais vu autant d'agriculteurs se poser autant de questions'*, mais principalement chez les **jeunes générations**. Les autres sont **attentistes ou réfractaires**.

Les coopératives et négoce agricoles (Ynovae, Négoce Soufflet,...)

→ **Un rôle de conseiller technique.**

→ **Chartes prenant en compte l'aspect environnemental** : Ex. Charte CRC chez Ynovae (raisonner l'utilisation d'intrants, aspect biodiversité, ...).

→ **Un développement de la filière bio** ⇒ Mais des infrastructures de stockage et de transport peu développées.

La Chambre d'agriculture et les JA

→ **Conseillers et soutiens du monde agricole vers de nouvelles pratiques :**

- 1ère CA à embaucher un **conseiller spécifique sur l'agriculture biologique**, et à avoir un service environnement.
- Organisation d'**animations** auprès des agriculteurs, où chacun prend position à la fin ⇒ Mais des agriculteurs non obligés de participer.
- Tentative de partenariat avec la chanvrière de l'Aube pour un ramassage du chanvre (échec car trop loin de l'Yonne).

→ **EVALUATION** : L'accompagnement de la CA et des JA jugé efficace par un grand nombre. Leur discours a bien évolué.

Les Amaps (des Sénons, etc...)

→ **Un soutien des petits producteurs bios locaux dans leur communication et leur vente :**

- Organisation de **marchés locaux** où producteurs et consommateurs peuvent se rencontrer et échanger.
- Engagement d'un consommateur auprès d'un producteur pour **l'achat hebdomadaire** de produits.

→ **EVALUATION :** C'est une association assurant un **revenu** pour les producteurs, les soutenant donc dans leurs démarches, toutefois le marché n'a souvent lieu qu'une ou deux fois dans la semaine, les produits disponibles ne sont pas tous présents (ex. lait), et les adhérents sont de moins en moins nombreux à s'inscrire (période de tassements).

L'Agence de l'Eau

→ **Pour beaucoup, une gestion de la ressource en eau sous l'égide de l'Agence de l'Eau :**

- **Organisme financeur** : Elle apporte une aide financière (et un accompagnement) aux projets d'aménagement des cours d'eau, mais elle n'a pas d'autorité réglementaire.

→ **EVALUATION** : Les projets financés sont **nombreux**, toutefois certains dénoncent parfois un **manque de suivi** et des aides qui finissent dans d'autres projets, **ne répondant pas aux enjeux écologiques**. On dénonce par ailleurs une diminution de son budget, l'empêchant d'agir.

Institution pour l'Entretien des Rivières (IER)

→ **Un observateur et un conseiller face aux risques d'inondations** : Ils ont un **rôle d'assistance et de reconnaissance**. Ils montent les dossiers pour lancer des études puis des travaux, réalisés par d'autres prestataires (bureau d'études). (Ex. Projet de rétention d'eau par des plantations avec Egriselle le Bocage et Le Ruban Vert).

→ **Sensibilisation aux risques d'inondations, notamment auprès des enfants** : Participation aux *Recid'eau* [événement de Sens réunissant des intervenants pour parler de la problématique de l'eau, comme les pompiers, ect...] + Création d'une **BD + interventions** dans les écoles (Villeneuve sur Yonne).

EVALUATION : Leur rôle est correctement réalisé, toutefois on leur reproche parfois un entretien des cours d'eau trop tourné vers **la notion de propreté** (enlever les bois morts), affectant la biodiversité. On constate tout de même une grosse évolution sur ce point aujourd'hui.

Les intercommunalités

→ **Une compétence GEMAPI qui revient actuellement aux intercommunalités :**

- En charge de l'entretien et de l'aménagement des cours d'eau, de la protection et de la restauration des zones humides (compétence de maître d'ouvrage). (Ex. Analyse réglementaire sur l'eau).

→ **ÉVALUATION :** Pour certains, l'acteur a relativement bien cerné l'enjeu trame bleue, avec des décisions raisonnées. Toutefois, la compétence ayant tout juste été acquise (2015), il n'y a pas de résultat interprétable.

Les syndicats de rivières (SIVLO [cléry], Orvanne)

→ **Rôle dans la gestion des rivières :** Entretien des berges et de la végétation / Travaux de renaturation du milieu aquatique / Surveillance du bassin / Restauration de la continuité écologique des rivières / Conseils aux usagers des cours d'eau / Sensibilisation du public ⇒ Pour certains, **ils sont très réactifs et efficaces.**

→ **Une récupération des compétences GEMAPI avec la création d'un Epage :** Les syndicats doivent fusionner fin 2018 pour récupérer la compétence de maître d'ouvrage sur les projets de gestion de l'eau.

Le SIVOM

→ **En charge de la qualité de l'eau sur 23 communes de la communauté de communes du Gâtinais :**

- **Rachat de terrains agricoles** le long des cours d'eau lorsqu'il y a une cession. Ils ont une convention avec la Safer qui assure une priorité dans l'obtention de ces terres → Installation de **bio** ou de **prairies**, mais ils ne trouvent pas de bio ...
- **Analyses d'eau** réalisées tous les mois, présentées aux agriculteurs du coin lors de réunions (40/50 participants).

Les Pêcheurs et la FDPPMA

→ **Maintenir des conditions favorisant la biodiversité aquatique :**

- **Achat, protection ou création de zones humides** au niveau de l'Yonne pour la reproduction piscicole → Observation d'un retour de la biodiversité, avec un retour d'espèces absentes depuis longtemps.
- **Animations scolaires** pour sensibiliser sur le fonctionnement d'un cours d'eau et présenter l'activité de pêche.
- **Participation** lors des réunions départementales où le sujet de l'eau est évoqué.

Les autres acteurs agissant dans le domaine de l'eau

- **Les Eaux de la Ville de Paris : Rachat de parcelles** en contact avec les cours d'eau concernés par les captages, pour y **installer des cultures bios** ⇒ 1000 ha passés en bio en 2017.
- **Agence Régionale de la Santé (ARS)** : Analyses périodiques (annuelles) pour vérifier que l'eau distribuée est bien potable.

Les propriétaires et les gestionnaires forestiers

→ **Mise en place des documents de gestion forestière (pour plus de 25 ha) :** Pour la découpe et le transport. Ils assurent un **entretien forestier**.

CRPF

→ **Recommandation et conseils de gestion forestière, en parcelle privée :** Il est au centre de plusieurs acteurs (sylviculteur, propriétaire, coopératives, transformateur). Instruction des projets.

→ **Evaluation de la biodiversité en forêt :** Mise en place d'une fiche d'évaluation.

→ **Sensibilisation du public :** Organisation de réunions publiques selon des thèmes (Ex. "*Concilier la production de bois et la présence du gibier*") + Journées de formations forestières gratuites et publiques, mais inconnues.

ONF

→ **Etablissement en charge des forêts publiques :** Réalisation du document de gestion des forêts publiques. Il assure donc un **entretien forestier**.

Les élus locaux (maires, ...)

→ **Des élus locaux représentants de leur territoire** : Rapport privilégié avec l'ensemble des acteurs locaux. Ils peuvent donc apporter des informations primordiales et un soutien. Ils portent les idées de leur territoire au sein des comités de pilotage.

→ **Des initiatives environnementales des mairies, parfois à relativiser** :

- Egriselles le Bocage → **Échanges de terres** au niveau de captages pour y installer des prairies ou terrains bio (mais la Safer ne leur a pas attribué ces terres).
- Des **produits bio locaux** à la cantine scolaire d'Egriselles le Bocage de temps en temps.
- Création d'une **commission environnementale** à Marsangy (mais qui selon certains ne fonctionne pas aujourd'hui, par un manque de volonté).

→ **ÉVALUATION** : La **prise en compte** des enjeux environnementaux dans la gestion des espaces publics est faite par certains maires mais pas par d'autres. Certains évoquent des actions ponctuelles et anecdotiques du fait d'une **absence de ressources financières**.

Les intercommunalités

EVALUATION : Pour certains, la volonté de prendre en compte l'environnement est à noter, mais dans les fait c'est compliqué notamment du fait de la ville de **Sens qui s'oppose à beaucoup de projets** et ne participe pas à certaines réunions.

Le département Yonne

- **Une gestion environnementale de leurs compétences** (Ex. Fauche tardive en bord de départementale)
- **Appels à projets et incitation à une meilleure gestion environnementale : Organisme financeur** de certains projets + Mise en place d'aides à payer les coûts notariaux pour revendre les petites parcelles forestières, permettant un démorcellement.

La région BFC

- **Appels à projets** (Ex. Remise en état de haies, de bosquets etc ...)
- **Rédaction du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique)** : Tous les projets de territoire doivent respecter ce document ⇒ L'adoption du document ayant eu lieu en 2015, le retour n'est pas encore possible. Mais l'échelle du 1/1000000ème, ne permet pas de monter des projets territoriaux adaptés.
- **EVALUATION** : L'**agriculture** et l'**environnement** sont des éléments constitutifs de leur politique, mais ne constituent en réalité pas leur **1ère inquiétude**.

Etat et l'Europe

→ **Mise en place de lois et d'aides permettant une réponse territoriale aux enjeux environnementaux :**

- **Aides PAC à la conversion en bio**, sur 5 ans. Après on considère que le système est mis en place ⇒ Or le système est parfois encore instable. De plus les primes ne sont pas reçues à temps.
- **Interdiction du Gaucho** à partir de Septembre 2018, mais non remplacé par un autre produit viable environnementalement.
- **Loi Monichon** : Incitation fiscale (avantages sur les droits de succession ou donation) auprès des propriétaires pour une bonne gestion forestière.
- **Loi MAPTAM** : Création des Epage (Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux) dans lesquels se regroupent toutes les communes d'un bassin versant autour d'un syndicat de rivières.
- **Loi NOTRe** : Confie de nouvelles compétences aux intercommunalités, notamment sur la question environnementale [SRADT, GEMAPI,...]

→ **EVALUATION** : Les lois mises en place donnent beaucoup de pouvoirs aux intercommunalités, étouffant donc les petites communes et l'opinion locale.

La DDT

→ **Organisme de police** : En charge de la **bonne gestion** de l'eau et de la **forêt**, ayant une capacité de **verbaliser** si les textes de lois ne sont pas respectés. **Service instructeur** qui valide les dossiers et les projets.

La formation (écoles)

→ **Des enseignants qui s'emparent petit à petit de la problématique** (Ex. Organisation de sorties 'nature', avec des missions comme la réhabilitation d'un cours d'eau ou le ramassage de déchets).

⇒ Mais les **collèges** et **lycées** sont très peu touchés par ce type d'initiatives, selon certains.

Les associations environnementales

→ **De nombreuses actions mises en place, pour la protection du territoire et de son environnement :**

- **Le Ruban Vert** : Replantation de haies, sauvetages de crapauds, un inventaire faunistique et floristique de la forêt du Legs Thénard, ...

ÉVALUATION

- ❶ Ses actions ont, pour certains, un **effet boule de neige** sur d'autres acteurs.
 - ❷ Pour d'autres, elles sont '**mignonnes**', mais non durables.
 - ❸ Pour quelques uns, elles ne présentent **pas d'intérêt** : '*Si on a arraché des haies, c'est bien pour une raison*'.
 - ❹ On lui reproche par ailleurs de n'être constitué que de **néo-ruraux**, ne vivant pas sur le territoire.
 - ❺ Certains évoquent un manque de prise en compte de l'**aspect économique**.
- **Adeny** : Siègent au sein de commissions + Organisations de **conférences** + **Soutien financier** et **moral** des associations locales.

- **AHVOL** ⇒ Tentative de création d'un **PNR dans le Gâtinais** regroupant une partie d'IdF, du Centre, et le Nord Ouest de l'Yonne ⇒ Projet aujourd'hui en stand-by du fait d'une absence de volonté de la région BFC de le poursuivre.

→ **EVALUATION (associations environnementales)**

- ❶ Les structures associatives sont **très actives**, mais avec un **faible impact** et un **discours +/- constructif**, voire **extrémiste** selon certains.
- ❷ Beaucoup notent que l'**aspect économique et social** est peu pris en compte.
- ❸ D'autres conviennent de dire que leur **étiquette d'écolos** les empêchent d'agir.

Le monde de la chasse

→ **Des chasseurs (et FDC Yonne) jouent un rôle sur la biodiversité** : Mission de **gestion des populations** + **Financement** de projets (Ex. Remise en place de zones humides, Organisation de randonnées par des associations de chasse).

→ **L'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) : Police de la chasse.**

Des initiatives anecdotiques des habitants

→ **Une prise de conscience de certains, pour la mise en place de petites actions** (Ex.: Voiture électrique, compostage).

→ **EVALUATION** : Acteur **très discret** dans ses actions. Ce sont principalement les **jeunes** et les **néo-ruraux** qui agissent.

(2)

Le fonctionnement du système d'acteurs actuel

Pour certains, un individualisme dans l'action

→ **Des acteurs qui ne communiquent pas et ne travaillent pas entre eux, ou du moins pas assez :**

- Chacun mène son action dans son coin, sans en prévenir l'autre.
- Les acteurs considèrent avoir leur **pré-carré** dans un domaine et pensent être les seuls à pouvoir agir dessus.
- On évoque parfois une **absence de relation** entre les associations environnementales, sans action commune.

Pour d'autres, une concertation relative entre les acteurs

→ Une dialogue existant ... :

- Dialogue entre certaines structures [ex. CA Yonne, CRPF, ONF, FDC Yonne, Safer] au sein de comité de décisions, mais **à titre de conseillers** (apportent un avis) **et non de décideurs** (n'ont pas le droit de votes).
- Des associations qui prennent part à ces comités, même les plus locales et spécifiques (LRV).

→ ... mais complexe :

- Les **oppositions** sont nombreuses entre acteurs, et l'écoute est parfois absente : *'Les gens s'accusent et se pointent du doigt au lieu de s'entraider'*.
- Une **absence 'volontaire'** de certains acteurs pourtant conviés à des réunions, notamment les habitants.
- Certains locaux ne connaissent pas les acteurs en présence, notamment sur la **question de l'eau**.
- Le dialogue n'est pas inter-échelle, mais **intra-échelle** : Les acteurs de la région parlent entre eux (Région, Ademe, DRAAF, DREAL), mais pas avec ceux du PETR Yonne (CA, CRPF, ...).

(3)

Evaluation globale des actions

Des actions qui s'inscrivent principalement dans un cadre législatif

→ Des **actions pour une réponse environnementale** qui sont réalisées sur **tout le territoire français**, dans un but de répondre aux **enjeux nationaux** → Pas de réponse aux problématiques locales.

Les autres actions, plus petites, ont, pour certain, un effet boule de neige

→ Les actions ne sont pas vues comme des **actions durables**, mais elles permettraient de lancer petit à petit une réflexion.

Enfin, certains notent une absence d'objectifs clairs permettant une réponse

→ Les acteurs n'ont pas les mêmes intérêts, mais surtout **pas les mêmes objectifs** : 'Restaurer' ou 'Préserver' ?

AVIS de l'Auditeur

- Les acteurs les plus locaux sont le plus souvent dans l'**opposition** et la **critique** : Ils ne s'intéressent qu'à l'aperçu donné et aux idées reçues, chacun pensant avoir la seule clef du problème. Mais au final, ils ne vont pas s'intéresser au *fond réel de ce problème*.
- Les acteurs sont nombreux, pourtant, assez souvent, **ils ne parlent que d'eux et de leurs actions**. En allant un peu plus loin dans le questionnaire, j'ai remarqué qu'ils ne savent pas ce qui est fait à l'extérieur de leur structure.
- Les actions sont **peu nombreuses** sur le territoire en question, contrairement aux **actions voisines** (ex. Rosoy) ... Je ne distingue pas de réelle action spécifique au territoire permettant aujourd'hui de répondre durablement à la problématique.
- Le territoire considéré **n'est pas connu des acteurs régionaux**, départementaux, voire même des élus locaux eux mêmes ... Il a peut être nécessité de faire parler des projets, aux différentes échelles, pour faire connaître ce territoire.
- Je constate par ailleurs que **ce n'est pas un territoire prioritaire** pour l'action, et qu'il ne présente pas d'intérêt particulier pour les instances supérieures.

PLAN GENERAL

I - Identification

II - Diagnostic des Actions

III - Prospective

IV - Proposition d'Actions

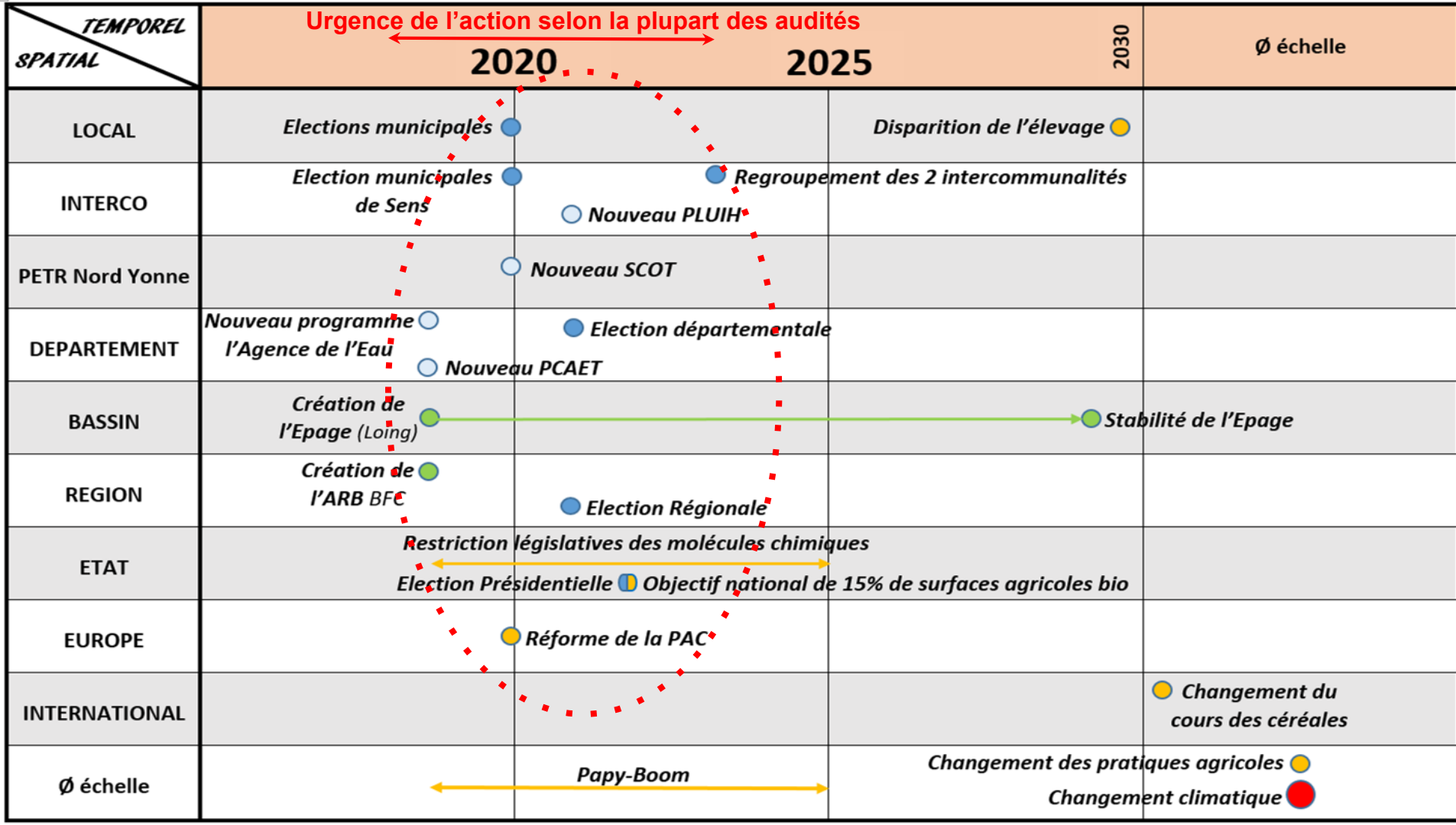
PROSPECTIVE

- 1) Les horizons temporels et spatiaux
- 2) Le scénario tendanciel
- 3) Le scénario négatif
- 4) Le scénario positif
- 5) Les enjeux
- 6) Les atouts

Comment les activités menées sur le territoire peuvent-elles évoluer ensemble pour obtenir un résultat favorable à la fois aux enjeux environnementaux et aux acteurs du territoire ?

(1)

Les horizons temporels et spatiaux



→ Certains ne distinguent pas d'horizons particuliers.

→ Quelques uns présentent l'environnement voisin comme un horizon spatial : L'évolution de ce territoire va dépendre de ce qui se passe dans les territoires voisins. Il est compliqué de ne parler que d'un seul territoire sans regarder les autres (ex. JO de Paris en 2024).

(2)

Quel scénario tendanciel ?

Quelques uns ne voient pas de scénarios se dessiner

Pour certains, les réponses environnementales ne seront pas apportées

→ Un monde agricole qui ne change pas, impactant l'environnement et connaissant des problèmes :

- Absence de **prise de conscience** et de **changement des pratiques**.
- **Coupe des aides au bio**, car trop onéreuses pour l'Etat, n'incitant pas au changement.
- Difficultés du travail agricole face aux **conditions climatiques** et aux **mauvaises conditions sociales**.
- Diminution du nombre d'actifs, augmentation des surfaces unitaires, empêchant l'innovation.
- **Disparition de l'élevage** dans les 10 ans.
- **Baisse de productivité chez les abeilles** impactant l'apiculture, mais aussi le rendement des cultures.
- **Crise du milieu agricole** du fait de la rotation actuelle *'Je crains qu'il y ait un point de bascule et que les sols soient tellement dégradés qu'un jour il y ait une énorme rupture dans les rendements'*.

→ Un territoire accaparé par les voisins pour sa position stratégique, oubliant l'aspect naturel :

- Développement des **infrastructures de transport** et des **zones industrielles** dans les 10 ans.
- **Urbanisation** conséquente du territoire comme zone dortoir de Paris, avec une **paupérisation** du milieu.
- Absence de voix des petites communes dans les **décisions territoriales**.
- Absence de **tourisme** et autre **valorisation** du territoire pour son caractère naturel.

→ Une réponse environnementale qui n'est pas apportée :

- Absence de **prise des conscience** des citoyens et des élus locaux, et donc de réaction.
- **Qualité des eaux** qui empire, imposant des fermetures de captages.
- **Résilience nulle** face aux changements climatiques et à nos activités, avec perte de biodiversité et de ressources (**eau**).

Pour d'autres, un maintien de l'existant, voire une amélioration

→ Un monde agricole plus raisonné et plus innovant :

- **Nouvelle génération** consciente du problème, mais l'introduction de **contraintes** sera pour certains nécessaire.
- Nouveaux itinéraires techniques pour une **agriculture plus raisonnée**, voire un **développement du bio** dans 10 ou 50 ans : *'Tout ne sera pas bio, mais on sortira du tout chimique'*.
- **Innovations** (chimique, méthanisation, ...) avec **adaptation aux changements climatiques** (cultures du Sud).

→ Un soutien agricole et environnemental :

- **Prise de conscience** de la nouvelle génération, des élus locaux, voire des instances politiques.
- **Consommation locale**, voire développement de la **consommation bio locale** (AMAP, cantines, ...).
- Orientation des **aides PAC 2020** vers le raisonné, voire le bio.
- Création du **PNR du Gâtinais**.
- Concentration de nouveaux **outils financiers** et **réglementaires** (Restriction de molécules chimiques).

→ Un environnement mieux réfléchi pour une reconquête de la biodiversité :

- Mise en place (lente) d'une **meilleure gestion** de la forêt privée, une forêt publique qui reste **préservée** + Adaptation aux changements climatique par **résilience** + Valorisation du bois pour la construction et donc de la **filière**.
- Une **meilleure gestion** des problématiques liées à l'eau pour une **pollution moindre** (démarches BAC) et une **vulnérabilité diminuée** (meilleure gouvernance dans les 10 ans avec l'Epage, permettant plus de subventions).
- Développement d'un **tourisme vert** (randonnée, pistes cyclables) pour une valorisation du territoire.

(3)

Que peut-on craindre ? (scénario négatif)

Pour quelques uns, le scénario négatif '*est*' ou '*se rapproche*' du scénario tendanciel

Pour beaucoup, un territoire vu pour son potentiel économique uniquement

→ Une volonté de production agricole massive 'blé-orge-colza', sans tenir compte du milieu écologique :

- Course aux intrants chimiques.
- **Agrandissement de la surface agricole** sur les terrains forestiers, gérée par d'énormes apporteurs de capitaux (et non l'agriculteur).
- **Disparition des productions annexes** (élevage, apiculture, ...).

→ Une capitalisation de la forêt pour la production massive de bois :

- **Coupes rases.**
- **Privatisation de l'ONF** entraînant moins de restrictions et de normes sur l'exploitation de la forêt publique.

→ Une industrialisation massive du milieu, avec développement urbain sur des terrains naturels :

- Augmentation de la densité des **transports** en lien avec un développement d'**activités industrielles polluantes**.
- Territoire qui devient le **déversoir des problèmes de la région parisienne** (zone de désengorgement, carte navigo étendue, paupérisation).

Pour d'autres, un système d'acteurs qui ne fonctionne pas

- **Echelle locale** : Absence de volonté des **agriculteurs**, des **citoyens** et des **élus locaux**, notamment si les extrêmes passent.
- **Une prise de pouvoir par les grands décideurs, face aux petites communes** : Agrandissement de l'intercommunalité.
- **Des méthodes imposées trop radicales** : *'Si on continue dans la radicalisation des écologistes, les demandes de changement seront tellement brutes qu'on ne pourra y répondre'*.
- **Un arrêt des aides financières aux initiatives environnementales** : Ex. PAC, baisse de subvention de l'Agence de l'Eau.

Enfin, certains voient dans le changement climatique des conséquences qui ne pourront être corrigées

- **Une absence de résilience face au changement climatique** : Pour le monde agricole, les essences forestières, les aléas climatiques ...

Les menaces, conséquences de scénario négatif

→ Menaces environnementales :

- Disparition ou pollution des habitats (haies, bosquets, forêt, arbres...).
- Extinction locale de populations (insectes, oiseaux).
- Déséquilibre de la chaîne trophique.

⇒ PERTE DE BIODIVERSITÉ

→ Menaces agricoles :

- Perte de richesse du sol et donc de rendement.
- Disparition des auxiliaires de culture + Résistance des espèces nuisibles.
- Disparition de certaines filières (apiculture, élevage).
- Déprise agricole.

→ Menaces sociales :

- Mauvaise qualité de l'eau et de l'air ⇒ Problèmes de santé.
- Augmentation du risque d'inondations.
- Dégradation du milieu de vie.

→ Menaces économiques et identitaires :

- Distribution de l'eau en bouteille ou provenant des grands centres urbains (et non des communes).
- Disparition de la filière bois, des activités de chasse et de pêche, ainsi que du tourisme.
- Des décisions publiques imposée + disparition des services ⇒ Mort identitaire du territoire.

(4)

Que peut-on espérer ? (scénario positif)

Pour quelques uns,
le **scénario positif** '*est*' / '*se rapproche*' du **scénario tendanciel**

Pour un petit nombre,
la **situation actuelle** correspond au **scénario positif**

Un réveil des acteurs et un accompagnement du monde agricole

→ Une prise de conscience du plus grand nombre et des acteurs moteurs :

- Prises de **décisions** favorables à l'environnement par les élus locaux et la société, notamment dans la nouvelle génération.
- Prise en compte des volontés de chaque petite commune et reprise de certaines compétences.
- Objectifs clairs et précis pour un résultat efficace.

→ Un changement des pratiques agricoles, vers un respect de l'environnement :

- **Innovation** du monde agricole vers une agriculture plus raisonnée.
- Mise en place de **parcelles bio** tout le long des cours d'eau ⇒ **Une eau de qualité**.
- Un **retour de l'élevage** et une **diversification** des productions.

→ Un monde agricole soutenu dans ses changements de pratiques :

- Valorisation du terroir local par la mise en place de **circuits de proximité**.
- Un **regain de confiance du consommateur** envers l'agriculteur
- **Aides PAC** pour la conversion en bio **doublée**.
- Remontée du prix du lait.

Une réponse durable et concertée aux enjeux environnementaux

→ **Une disparition des problèmes environnementaux et une valorisation du territoire :**

- **Continuité écologique réelle**, assurant la biodiversité du milieu.
- Diminution de la **vulnérabilité face aux inondations** par des aménagements des cours d'eau.
- Mise en place d'une **politique de Parc Régional** pour mettre en valeur le territoire.

⇒ **Un équilibre trouvé pour chaque activité (entre enjeux économique, écologique et social), assurant un dynamisme du territoire.**

⇒ **Pour certains, c'est un scénario qui est loin d'être utopiste.**

Les menaces qui empêcheraient le scénario positif

- ❖ Absence de prise de conscience des principaux acteurs (citoyens, agriculteurs, élus).
- ❖ Absence de volonté d'agir (notamment avec la montée des extrêmes et les discours réfractaires).
- ❖ Absence de soutien territorial entre les acteurs, voire opposition.
- ❖ Gouvernance qui n'intègre pas tous les acteurs (ex. Petites communes n'ont plus de voix dans les interco).
- ❖ Perte des compétences locales vers des instances d'échelle plus grande.
- ❖ Mauvaise réflexion des outils financiers (baisse des aides PAC, baisse du budget de l'Agence de l'Eau).
- ❖ Mauvaise réflexion des outils réglementaires (PLUIH, Scot, excès des normes,...).
- ❖ Objectifs peu clairs et peu précis.
- ❖ Aspect économique considéré avant l'aspect environnemental.
- ❖ Changement climatique accéléré et violent.

(5) Les atouts

→ **Un territoire riche** : Territoire à la **biodiversité importante**, boisé, avec des cours d'eaux, des zones humides, des sols encore riches et un assolement légèrement diversifié.

⇒ **On ne part pas de rien** : *‘On a l'espoir de dire qu'on part sur un maintien, et non une restauration’.*

→ **Une prise de conscience actuelle** :

- Evolution progressive des mentalités (citoyens, les randonneurs, les élus, les agriculteurs).
- **Une nouvelle génération** et des **néo-ruraux** qui semblent bien plus concernés par l'environnement.
- Volonté de concertation et de réponse.
- Un **ministère de l'environnement** qui a tendance à prendre de plus en plus de poids.

→ **Des actions qui sont déjà menées localement** :

- Des **acteurs locaux** déjà présents, spécifiquement sur le territoire (LRV).
- **Concertation** entre les acteurs déjà visible, avec une capacité de dialogue (AMAP, café associatif).
- Un **monde agricole** qui commence à agir (agriculture raisonnée, une diversification, bio)

(6) Enjeux

- Une **prise de conscience** de tous les acteurs, sur les problèmes vécus et les services rendus par la nature.
- La mise en place d'une **gouvernance fonctionnelle**, avec détermination d'un intérêt commun.
- Un **soutien territorial** et une **confiance** entre tous les acteurs, en laissant le temps à chacun d'agir.
- Une politique prenant en compte l'aspect environnemental au même titre que l'aspect économique.
- Une prise en compte des créneaux **environnementaux**, mais aussi **économiques** et **sociaux**.
- La **PAC** et/ou la **politique nationale** comme incitateur du scénario.

PLAN GENERAL

I - Identification

II - Diagnostic des Actions

III - Prospective

IV - Proposition d'Actions

PROPOSITION D' ACTIONS

- 1) Quel état d'esprit à adopter ?
- 2) Objectifs et Actions
- 3) Le mode d'action ensemble
- 4) Le chemin de changement
- 5) Les critères d'évaluation
- 6) Quelles attentes du commanditaire ?

Comment les activités menées sur le territoire peuvent-elles évoluer ensemble pour obtenir un résultat favorable à la fois aux enjeux environnementaux et aux acteurs du territoire ?

(1) Etat d'esprit

Le plus grand nombre appelle à un **optimisme** de l'action

- Un **positivisme** sur la problématique est nécessaire pour y répondre : la réponse existe et est réalisable.
- Il est par ailleurs nécessaire de voir les actions menées sur leurs **impacts positifs** et non leurs impacts négatifs, s'il y en a.
- S'ajoute une notion de **patience** : Les efforts à mettre en place sont longs, et leurs résultats, environnementaux et économiques, ne se verront que tard.

D'autres préconisent une réflexion poussée sur la question

- Pour certains, il faut **ne pas être dogmatique**, accepter le doute et la critique pour permettre un réponse viable.
- D'autres évoquent le fait d'**être constructif**, et d'y aller pas à pas, sans précipitation.
- Le **pragmatisme** est aussi une attitude à adopter pour éviter de partir trop loin, permettant de savoir ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire.

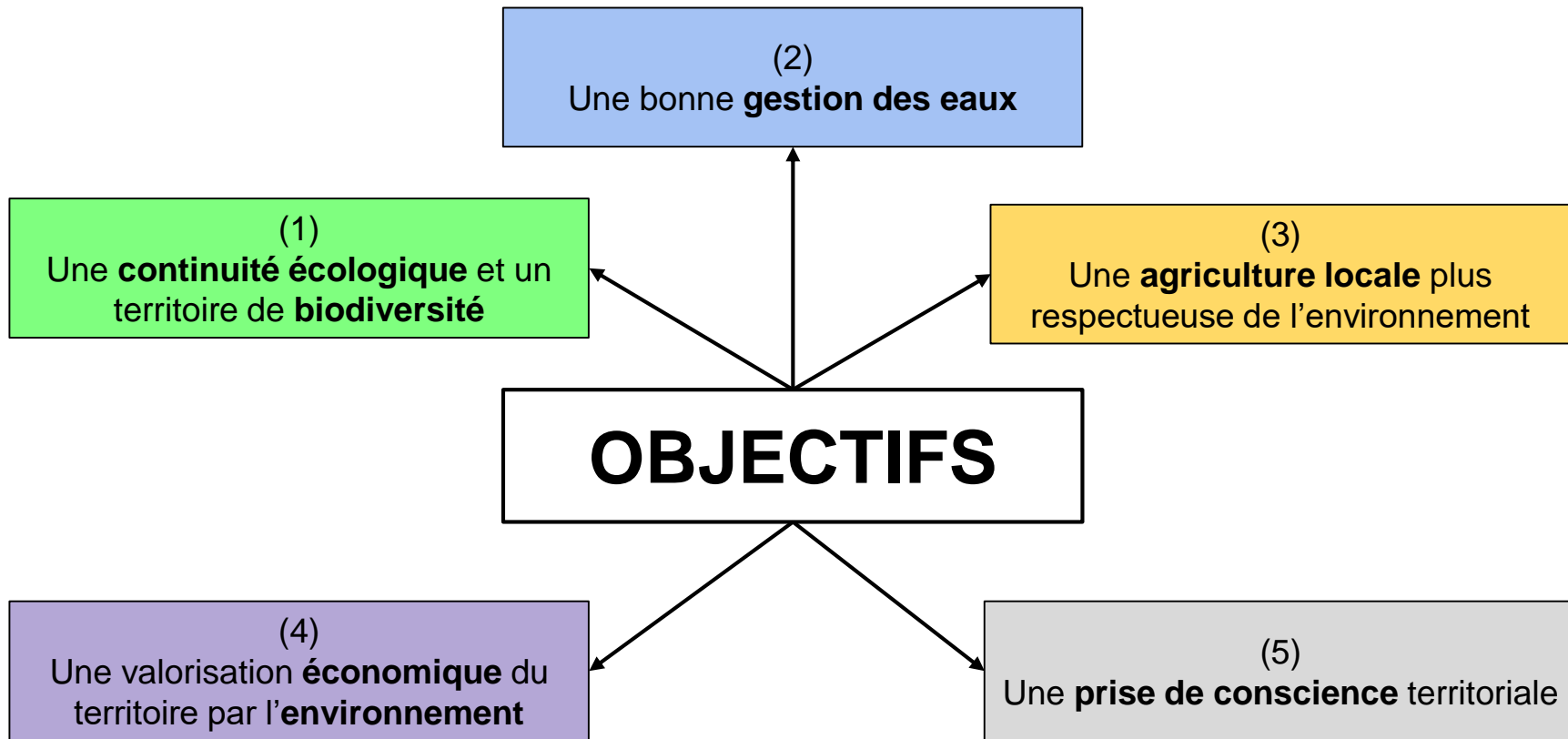
La problématique est multi-acteurs, nécessitant un respect des autres, une écoute

- Il ne faut pas être dans l'opposition et se braquer face aux autres acteurs. Un **respect** de tous est nécessaire.
- Pour cela, une **ouverture d'esprit** doit être adoptée par chacun : Il faut prendre en compte les intérêts des acteurs impactés, leurs contraintes, comprendre que ce n'est pas si évident pour eux : *'Se poser en tant que donneur de leçons en disant "Moi j'ai tout compris" ne mène qu'à la confrontation'*.
- Eviter **les discours extrémistes** qui ne mènent aussi qu'à la confrontation.

Pour un petit nombre,
le pessimisme est nécessaire à l'apport d'une réponse.

(2)

Objectifs et Actions



Une continuité écologique et un territoire de biodiversité

Une préservation d'habitats bocagers (haie, verger, prairie) :

- Convaincre les propriétaires fonciers (intérêts pour eux).
- Mise en valeur des pelouses calcaires (pastoralisme) → Prendre exemple sur Rosoy, avec un appel à projet ou mise en place de jardins communaux.
- Mise en parcelle de petites cultures intercalaires “faunes sauvages”, refuges de gibiers.
⇒ **Financement et entretien par les agriculteurs et/ou la région, accompagné par la FDC Yonne.**

Une restauration de zones humides :

- Création de zones humides → *‘Mais créer une zone humide pour créer une zone humide, j’en vois pas l’intérêt’ / ‘Pour moi c’est de la com les zones humides car ce sont des créneaux porteurs’.*
- Faire un inventaire.
- Restauration des zones humides présentant un intérêt écologique.
⇒ **Accompagnement par la FDC Yonne.**

Une restauration des cours d'eau.

Mise en place d'un projet de ruches sentinelles pour surveiller l'état du territoire :

- Projet bénéfique pour les **apiculteurs** et agriculteurs, mais un refus d'utilisation de ruches Warré pour des raisons sanitaires et de contamination.

Une bonne gestion des eaux

Amélioration de la qualité des eaux :

- Mise en place des **zones enherbées** au niveau des parcelles.
- Diversification des cultures à bas intrants.*
- Acquisition de foncier et échanges de parcelles** entre ceux en prairie ou en bio et les conventionnels (observer ce que font les Eaux de Paris) ⇒ **Commune ou intercommunalité.**
- Entretien de **ripisylve**.
- Travaux sur les bassins de rétention des autoroutes ⇒ **APRR, département et région.**

Diminution de la vulnérabilité face aux inondations :

- Réaménagement des cours d'eau → Contournement, voire suppression des obstacles à l'écoulement / Décaissement des bords et un pincement des écoulements
- Plantation d'éléments bocagers* au niveau des parcelles pour éviter les coulées de boues.

⇒ **Financement, accompagnement et entretien par le syndicat des eaux, l'AESN et la FDPPMA**

Une agriculture locale plus respectueuse de l'environnement

Une valorisation du milieu agricole et une mise en place d'un circuit de proximité :

- Mise en place de **pôles** pour se fournir **en local et en bio**, plus souvent, et mieux communiquer sur ces pôles (Amaps, ...).
- Un **menu local et/ou bio** dans les **cantines**, avec une étude de marché et une organisation réalisées préalablement ⇒ **Prestataire de service, commune, département, DRAAF** → Prix trop conséquent pour les locaux. Il faut y aller petit à petit (1 fois par mois → 1 fois par semaine → ect...).
- Création de **labels** / IGP (ex. Miel du Gâtinais, ...)

Une diversification culturelle répondant aux enjeux et aux changements climatiques :

- Faciliter foncièrement l'installation d'agriculteurs ayant des projets différents ⇒ **Safer**.
- Valorisation du bio par la **CA** lorsqu'un projet d'installation se présente.
- Faire une étude des **productions** qu'on pourrait implanter avec le **réchauffement climatique** (safran, vigne, miscanthus...).
- Mettre en place de l'**agroforesterie** (noyers), ramenant de l'humus et assurant un corridor écologique mais aussi une filière bois.
- Communiquer sur les **tentatives de diversification** qui ont fonctionné.
- Installation d'entreprises et de services** favorisant les débouchés territoriaux, voire en CUMA (ex. chanvrière, silo bio, vétérinaire itinérant, abattoirs) ⇒ **Accompagnement par la CA, DRAAF**.

Un retour de l'élevage : → Certains pensent que cela n'a pas d'intérêt sur ce territoire, il y a plus rentable et moins compliqué.

- Lancer une étude des parcelles les moins rentables et les reconvertir en prairie élevage.
- Communiquer sur les activités pastorales économiquement viables dans les alentours.
- Réaliser des **appels à projet** nationaux ⇒ **Intercommunalités**.

Une valorisation économique du territoire par l'environnement

Une valorisation de la filière forestière :

- ❑ Une meilleure gestion forestière par une **communication** auprès des propriétaires.
- ❑ Organisation de la filière, autour d'une notion de qualité, voire la mise en place d'un **circuit court** (rester sur un marché plus petit).
- ❑ Mise en place d'un **CUMA forestier** pour un partage de matériel et d'investissements (scierie, séchoirs).
⇒ Travail avec le CRPF, sous l'égide de la DRAAF, voire des appels à projets européens.

Une valorisation par le tourisme et les loisirs : 'Il faut que la culture soit un prétexte au respect de l'environnement'.

- ❑ Revaloriser l'**activité cynégétique** par une communication (*Un dimanche à la chasse*) et la mise en place de parcelles "faune sauvage".
- ❑ Développer un **tourisme vert** (tourisme fluvestre, randonnées, pistes cyclables) par communication originale (Ex. VisoRando).
- ❑ Création de **manifestations**, sur un thème écologique (Ex. Festival musical, de cinéma).
- ❑ Création d'un **PNR du Gâtinais** (avec AHVOL)
- ❑ Développer les **structures d'hébergements**, pouvant être insolites (yourtes).
⇒ Travail avec la région, le département, les intercos, les communes, mais aussi l'office de tourisme de Sens.

Une valorisation énergétique :

- ❑ Création d'une base de **méthanisation** pour tout le territoire → Mais bloqué par des a priori [nuisances olfactives, risques].
→ Communiquer sur les avantages financiers, et le fonctionnement + Réunir les agriculteurs autour d'un projet commun.
⇒ **Privatisation des bénéfices par la collectivité et socialisation des pertes ? Travail avec la CA et Ademe.**
- ❑ Mettre en place une **politique de Trame Noire** (pas de lumière la nuit) et faire de ce territoire un modèle.

Une prise de conscience territoriale

Une sensibilisation de chacun :

- Une **communication** à l'aide des réseaux sociaux, de flyers, de petits guides, presse, panneaux de communication.
- Création d'**événements locaux** ou de **lieux de rencontre** où la portée environnementale est incluse (Ex. Projections de films, bar café, mais avec une tournure environnementale).
- Utiliser l'**éducation**, avec une vulgarisation des propos (BD, dessins animés) et des projets menés scolairement (restauration de mares ou de haies).
- Pour quelques uns, il y a nécessité de mettre en place des **campagnes de sensibilisation chocs**.

Assurer un positivisme de l'action :

- Montrer que l'apport d'une réponse est réalisable par **des exemples pris chez nos voisins** les plus proches (ex. Rosoy).
- Définir un vocabulaire et un discours environnemental, moins pédant.

→ **Certains audités pointent du doigt les difficultés administratives bloquant l'action** : Ils préconisent donc une mise en place d'actions sans prévenir les instances supérieures.

Mais des actions qui sortent le plus souvent de l'échelle du territoire

→ **Une révision de la législation** sur certains points, pour assurer une réponse environnementale ou favoriser une valorisation du territoire sans obstacles.

⇒ *'Localement, j'ai du mal à voir des leviers qui seraient décisifs, il faut que ce soit à une plus grande échelle, nationale, voire européenne'*.

(3)

Mode d'action ensemble

Pour beaucoup, il faut sortir de l'individualisme pour aller vers la coopération

→ **Nécessité d'un dialogue entre chaque acteur** : Chacun à sa propre **problématique**, ses propres **intérêts** et ses **connaissances** du territoire. La concertation de l'ensemble de ces acteurs permettrait de répondre à l'intérêt commun avec toutes les informations nécessaires.

‘Il faut une réflexion collective pour s'assurer qu'on a la même vision du territoire, qu'on est d'accord sur l'objectif qu'on se donne, dans un horizon temporel et spatial définis, en trouvant des solutions collectives’.

→ **Une organisation de réunions locales où chaque acteur doit trouver sa place** :

- Inciter les acteurs à prendre part à ce type de rendez-vous, et à participer pour la concertation.
- Réunions pouvant être pilotées par un **chef d'orchestre**, ou facilitateur.

→ **Un accompagnement de l'action et non pas une obligation** :

- Evaluer l'impact réel de chaque acteur sur la problématique, et aider ceux qui ont le plus de mal à répondre aux enjeux.
- Il ne faut pas imposer des actions, mais les induire : *‘Je suis contre le répressif mais pour la prise de conscience’*.

Pour certains, une réflexion doit être faite avec les voisins

- Mise en place de **démarches communes** avec les départements limitrophes, qui ne sont pas restrictives et spécifiques uniquement pour un territoire.

Pour un petit nombre, il faut attendre un fléchissement d'un des acteurs de l'opposition pour avancer

- *‘Toute la surface où le Ruban Vert veut remettre le corridor sont des espaces agricoles : il faut que l'un des deux plie...’.*

(4)

Chemin de changement

(1) Réalisation d'un **audit patrimonial** sur le territoire, pour l'identifier, cerner ses enjeux ainsi que ses acteurs = 1^{ère} phase d'approche et d'**association** des acteurs.

(2) **Faire échanger** les acteurs sur l'audit réalisé et la problématique posée, voire les sensibiliser (en 1^{er} lieu les élus locaux).
+ Faire connaître l'audit auprès du **PETR**.

(4) Associer les acteurs sur de **petites actions** dans un 1^{er} temps (ex. prêt de matériels) et **communiquer** sur ces actions.
+ Mettre en place une **vraie structure d'échanges**, avec un chef d'orchestre (facilitateur), crédible et neutre.

(3) Déterminer conjointement un **consensus**, avec des **objectifs à atteindre** selon un échancier précis (et souple), ainsi que les **actions à mener** pour les atteindre.

Certains notent qu'il faut d'abord partir d'**actions locales**, et donc d'**acteurs locaux**, pour mettre en place une dynamique territoriale, pour ensuite travailler avec le **département**, puis la **région**, et enfin, possiblement, d'un point de vue **national**.

(5) Critère d'évaluation

AGRICULTURE

Achat et utilisation de **produits phytosanitaires** : ↓

Nombre d'agriculteurs s'engageant dans des **circuits de proximité** : ↑

Nombre d'agriculteurs / de surfaces agricoles **converties en bio** : ↑

Rendement agricole : ↑

Evaluation de la **richesse du sol** par sa couleur : ↑

EAU

Etude de la **pollution aquatique**, par des analyses de propreté : ↓

Quantité de **bouteilles d'eau** achetées : ↓

Fréquentation de certains secteurs (espèces, pêche, promenade) : ↑

Nombre d'appels pour des **problèmes d'inondations** : ↓

Certains ne savent pas comment évaluer les réponses à des enjeux environnementaux :

'La difficulté du problème posé, c'est comment mesurer les efforts réalisés'.

BIODIVERSITE

Etude de la **densité faunistique et floristique** naturelle (comptages) : ↑

Espèces floristiques et faunistique en présence : ↑

Présence d'**abeilles** et autres insectes (par les kilos de miels produits) : ↑

DYNAMISME

Objectifs posés clairs et précis, décidés par chacun.

Evolution des mentalités sur la question.

Densité du **tissu associatif** : ↑

Nombre de débats et autres rencontres : ↑

Taux de présence / Acteurs en présence lors de ces réunions : ↑

Nombre d'**initiatives** lancées : ↑

Nombre d'**actions ayant abouti** : ↑

Accessibilité aux **services** : ↑

Santé du grand public local : ↑

Pourcentage favorable à l'**extrême droite** aux élections : ↓

(6)

Attentes à l'égard du commanditaire

Certains non pas d'attente particulière auprès du Ruban Vert

Beaucoup attendent d'être informés de la suite de cet audit

- **Partage de la restitution** à toutes les personnes audités, pour éventuellement apporter un complément d'informations.
- Création d'une liste de diffusion pour être tenu au courant des **actions faisant suite à cet audit**, uniquement.

D'autres attendent que l'association prenne au mieux en mains la problématique

- **Sensibiliser localement**, en commençant par les élus locaux et l'organisation de réunions publiques.
- **Présenter des idées novatrices**, sous forme d'une démarche participative et constructive, et non critique : *'Je voudrais sincèrement que, si dans leur tête ils ont envie de faire quelques chose avec les agriculteurs, ils le fassent avec compréhension et avec le temps'*.
- Quelques un souhaitent la réalisation d'**actions 'act up'/chocs**.
- Certains proposent que LRV devienne **facilitateur du territoire**, assurant une concertation entre les acteurs, tandis que d'autres refusent cette idée (manque de légitimité de LRV).

Merci à vous,

Pour votre attention, le temps que vous m'avez consacré et la sympathie dont vous avez fait preuve lors des entretiens.

J'espère que vous vous êtes retrouvés dans cette présentation, et j'attends à présent vos retours !